

Rapport final PLAN CLIMAT – AIR – ENERGIE TERRITORIAL 2022-2028

De la Communauté de Communes du
Civraisien en Poitou



SOMMAIRE

PREAMBULE

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE

p. 4

LA CONCERTATION

p. 13

PARTIE I : SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

p. 18

PARTIE II : EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE

p. 37

PARTIE III : ELABORATION DE LA STRATEGIE

p. 43

Pourquoi une stratégie territoriale ?

p. 44

Evaluation environnementale stratégique

p. 47

Les axes stratégiques du PCAET

p. 49

PARTIE IV : ELABORATION DU PROGRAMME D' ACTIONS

p. 56

Le programme d'actions consolidé

p. 58

Trajectoires obtenues

p. 64

Evaluation environnementale stratégique

p. 74

PARTIE V : DETAIL DU PROGRAMME D' ACTIONS

p. 79

PARTIE VI : SUIVI & EVALUATION

p. 88

PARTIE VII : CONCLUSION

p. 103

PREAMBULE

Les intercommunalités : piliers de la transition énergétique

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) adoptée en 2015 a posé un cadre d'action sur les engagements internationaux et européens de la France en matière de climat. Elle a positionné les collectivités de manière générale, et les intercommunalités en particulier, au premier rang de l'action dans les territoires et les nomme **coordinateurs de la transition énergétique**.

Les intercommunalités voient ainsi leur rôle renforcé dans l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'analyse de la vulnérabilité du territoire et l'adaptation au changement climatique. A cela s'ajoutent également, la réduction des émissions des Gaz à Effet de Serre (GES), la maîtrise de la demande en énergie et la lutte contre la précarité énergétique, le développement des énergies renouvelables et, enfin, le suivi et l'évaluation des actions mises en place.

Les intercommunalités se voient aussi attribuer de nouvelles missions en matière de séquestration carbone, de développement de réseaux de chaleur, de réduction des émissions de polluants ...

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE

Le réchauffement climatique, une réalité vécue mobilisatrice

La réalité du défi climatique ne fait aujourd'hui plus aucun doute : elle est désormais très richement documentée et a été reconnue internationalement – à l'occasion notamment de la COP21 de Paris en 2015.

À l'échelle globale, des records de chaleur sont battus chaque année. Le département de la Vienne subit également ces tristes records ce qui provoquent depuis plusieurs années des sécheresses continues. Ces épisodes, qui se reproduisent de plus en plus, illustrent la publication du dernier rapport du GIEC. Bien que sans surprise, ses conclusions ne peuvent que nous alarmer quant à l'avenir à court terme de notre planète. Dans un document de 400 pages, des experts alertent sur le fait que le monde devra engager des transformations "rapides" et "sans précédent", **s'il veut limiter le réchauffement climatique à 1,5°C.**

Avant cela et d'autant plus désormais, le changement climatique et ses conséquences sur notre quotidien ne sont plus l'obsession de quelques-uns mais bien une préoccupation qui nous interpelle tous au moment d'utiliser notre voiture, de remonter le thermostat de notre chauffage, d'utiliser l'eau, de faire nos courses ... la question revient chez beaucoup d'entre nous : *« Que puis-je faire à mon échelle ? Que pouvons-nous faire collectivement ? Comment y parvenir sans opposer fin du monde et fin de mois ? Comment assurer une transition écologique socialement acceptable ? »*

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE

La transition écologique : un impératif et une opportunité

Les pouvoirs publics : Etat et collectivités ont un rôle majeur pour impulser un changement réel de nos comportements et accompagner les citoyens.

Mais au-delà de l'injonction d'agir en faveur de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique, **la transition énergétique et écologique sont de véritables opportunités pour les territoires.** Elles sont en effet synonymes de développement de l'activité locale et de l'emploi, d'autosuffisance énergétique, de préservation des espaces naturels ou encore d'effets bénéfiques sur notre santé grâce notamment à une amélioration de la qualité de l'air.

Depuis plusieurs années, la CCCP est engagée dans une démarche de développement durable, construite et solide qu'il convient de conforter, de renforcer et de réorienter le cas échéant.

L'urgence nous contraint aujourd'hui à inscrire notre territoire dans les transitions économiques, écologiques et sociétales. Cette démarche ambitieuse devra s'appuyer sur celles et ceux qui vivent et font vivre ce territoire à travers des objectifs réalistes et soutenables.

La réalisation du **Plan Climat Air Energie Territorial** (PCAET) jusqu'à 2028 nous permet d'interroger nos pratiques et de fixer des ambitions fortes pour tous (entreprises, associations, citoyens, collectivités etc.) : **nous sommes ainsi tous des contributeurs.**

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE

Un objectif « bas carbone » multicible

La communauté de communes porte une démarche collaborative fondée sur le diagnostic de notre situation, de nos potentiels de développement et une ambition forte : réduire notre charge carbone à horizon 2030 et nous engager fortement pour limiter les Gaz à Effets de Serre (GES), notre objectif « bas carbone » s'inscrit dans les objectifs nationaux et européens avec en ligne de mire la neutralité à 2050.

En effet, la modération du changement climatique passe impérativement et prioritairement par la réduction des GES.

Enfin, le Plan Climat engage notre territoire dans un cadre d'actions contributrices sur les 5 grands thèmes suivants :

- La maîtrise des consommations énergétiques ;
- La production d'énergie à partir des ressources renouvelables et mobilisables localement ;
- La réduction des gaz à effet de serre ;
- La qualité de l'air ;
- L'adaptation au changement climatique.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE

Un programme d'actions stratégique et opérationnel :

Ainsi, près de 50 actions ont été définies avec les acteurs du territoire pour nous engager massivement :

- vers des pratiques agricoles plus durables,
- la préservation des forêts et espaces naturels
- la consommation de biens produits localement
- la maîtrise des consommations énergétiques et l'isolation performante dans les bâtiments
- la production d'ENR au sein d'une stratégie qui préserve la haute valeur écologique et paysagère de notre territoire,
- la réduction de l'impact carbone de la mobilité,
- la réduction des déchets industriels et ménagers.

A travers ce premier Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la communauté de communes du Civraisien en Poitou se dote ainsi d'un outil opérationnel pour **mettre en œuvre la transition énergétique et écologique localement**.

Forte d'une priorité tournée vers la réduction du carbone pour nos besoins énergétiques et ce notamment à travers une politique de maîtrise des consommations énergétiques, le Civraisien en Poitou engage son territoire et ses habitants vers une trajectoire ambitieuse et mature pour relever ces défis.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CADRAGE

Des engagements en faveur la transition écologique et énergétique

Que ce soient les acteurs du territoire ou les collectivités, le territoire du Civraisien en Poitou n'a pas attendu le PCAET pour se mettre en mouvement en faveur de la transition écologique. L'engagement fort en faveur de la prévention des déchets, le développement des aires de covoiturage ou encore l'adoption récente d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal ambitieux en terme de préservation des terres agricoles et espaces naturels, ne sont que quelques unes des démarches d'ores-et-déjà portées par la communauté de communes.

Par contre la démarche du PCAET va permettre de consolider l'ensemble de ces actions, de leur fixer un cadre réglementaire et de renforcer la démarche initiée en **couvrant l'ensemble des enjeux du dérèglement climatique** auquel est confronté le territoire, par des actions concrètes.

De plus, le plan climat étant un **projet de territoire partagé et concerté**, il va permettre de réunir autour de la transition écologique l'ensemble des acteurs du territoire déjà engagés ou souhaitant l'être. Ça sera ainsi l'occasion pour le territoire de s'appuyer sur les forces vives en présence, et il y en a, et de créer ainsi des synergies locales pour accélérer la transition que le territoire ambitionne.

Le développement territorial du Civraisien en Poitou vu sous le prisme de la transition écologique est réel et en mouvement, le PCAET en est l'opportunité concrète dont le territoire a souhaité se saisir.

OBJECTIFS DU PCAET

Démarche de planification **à la fois stratégique et opérationnelle**, le PCAET est révisé tous les 6 ans. Il se compose d'un diagnostic, d'une stratégie territoriale et d'un programme d'actions ayant pour objectifs de :

- Réduire les **consommations d'énergie** du territoire



-40% de consommation énergétique primaire des énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012) visé par la LTECV au plan national (-50% en 2050)

- Développer les **énergies renouvelables** (EnR)



33% d'EnR de la consommation finale d'énergie en 2030 visé par la LTECV au plan national (100% en 2050)

- Diminuer les émissions de **Gaz à Effet de Serre** (GES)



-40% des émissions de GES en 2030 par rapport à 1990 et neutralité carbone en 2050 (-75% en 2050)

- Améliorer la **qualité de l'air**



68 à 97 milliards d'euros par an comme coût de la pollution atmosphérique en France (Sénat)

- **Adapter** le territoire aux changements climatiques



La température moyenne a déjà augmenté de **+1°C** en France en un siècle (Météo-France)

ARTICULATION AVEC LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Le Plan Climat Air Energie Territorial est la déclinaison réglementaire locale de l'engagement de la France contre le dérèglement climatique et inscrit dans la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte.

L'articulation du PCAET est nécessaire avec les différents documents de planification que les territoires régionaux, inter-territoriaux et intercommunaux, puisque ces documents auront un ou des impacts sur les enjeux énergie-climat.

Ainsi, à l'échelle du Civraisien en Poitou, le PLUi récemment adopté doit être compatible avec le SCoT Sud Vienne et prendre en compte les orientations du PCAET, qui lui-même doit aussi prendre en compte le SCoT.

De plus le PCAET devra être compatible avec le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires, en cours d'élaboration sur la Nouvelle Aquitaine.

Indirectement le PCAET devra également répondre localement aux objectifs fixés par le Plan de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA), et améliorer ainsi la qualité de l'air du territoire.

Les autres programmes en cours sur le territoire traitant d'enjeux communs au PCAET, comme le Contrat Local de Santé, le projet de territoire, etc. devront également s'articuler en bonne intelligence avec les ambitions du PCAET.

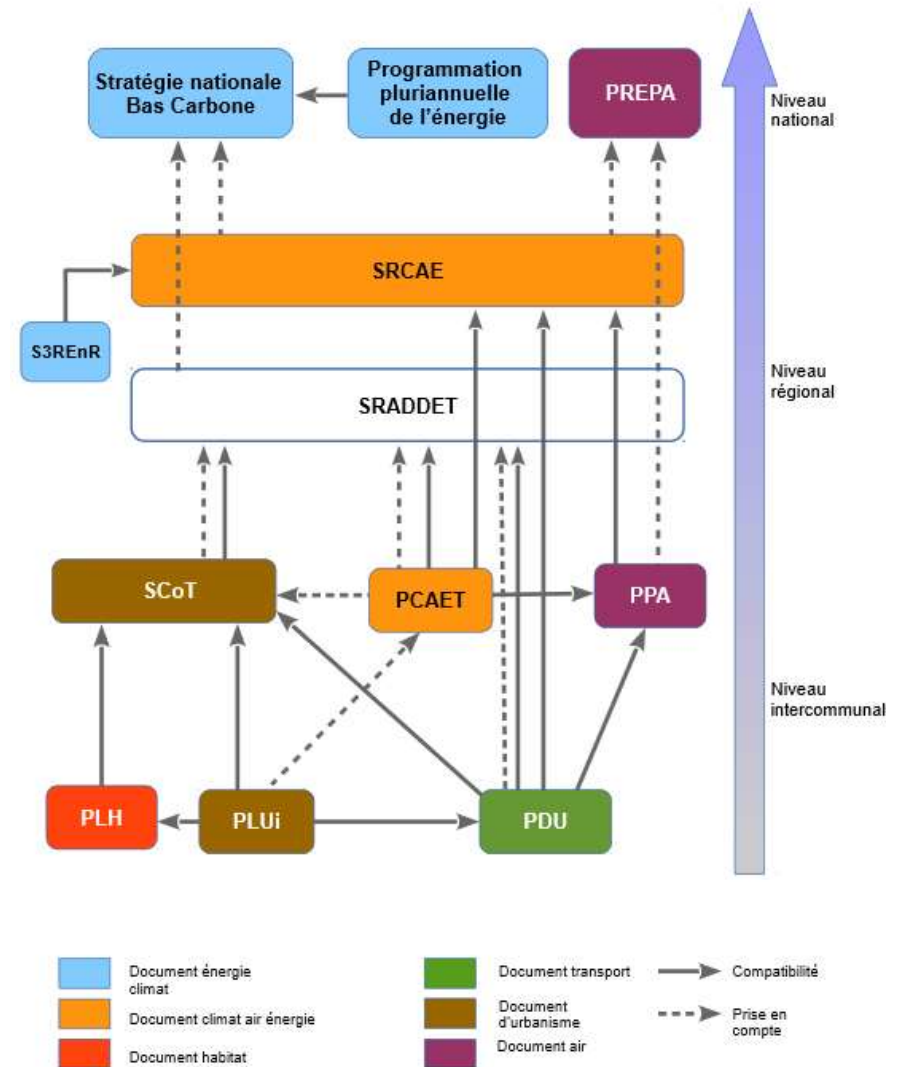


Schéma de l'articulation entre les différents documents de planification ayant un impact sur les enjeux énergie-climat, Cerema - 2017

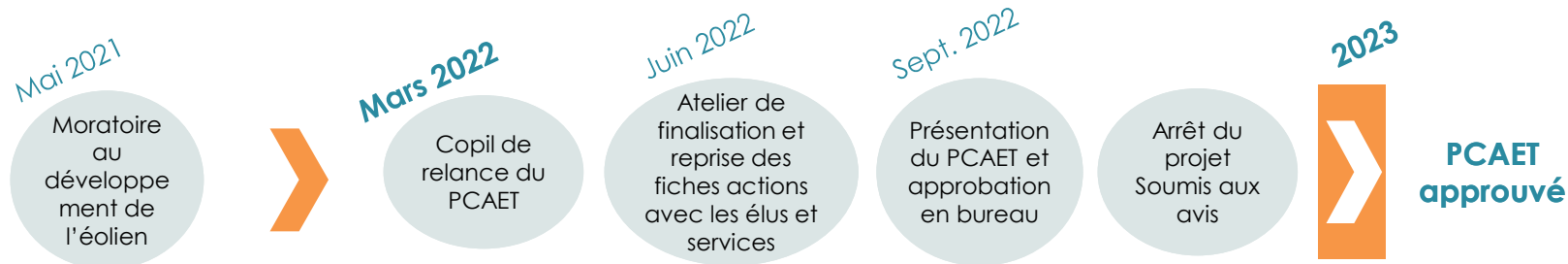
LA DEMARCHE D'ELABORATION

Le PCAET a été travaillé de 2019 à 2020 par les élus et partenaires, dans une démarche conjointe entre les 5 communautés de communes de la Vienne. Suite au renouvellement des élus au printemps 2020 et considérant le bilan de la consultation publique, le conseil communautaire a décidé de reprendre le dossier pour mieux cadrer avec les ambitions du projet politique de territoire.

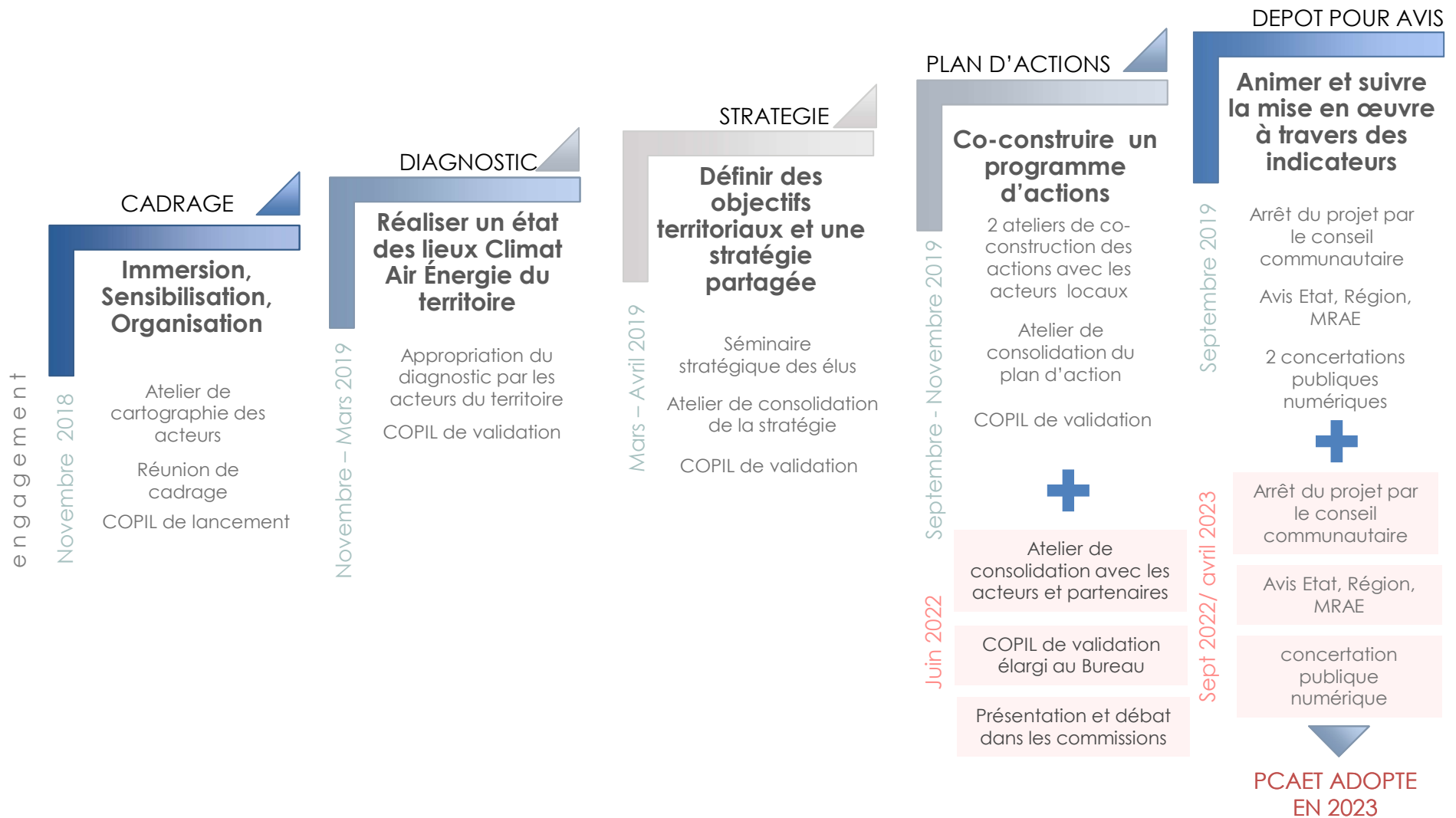
Engagement du PCAET 2019/2020



Finalisation du PCAET – 2021 / 2022



PLANNING DE LA DEMARCHE



EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE

LA CONCERTATION

PCAET de la Communauté de
Communes du Civraisien en Poitou



METHODOLOGIE DE LA CONCERTATION

Avoir des temps longs de mobilisation et cibler les acteurs selon les axes travaillés

- Intégrer la disparité du territoire : travail différencié avec les acteurs ruraux et urbains
- Intégrer les différentes problématiques selon la situation des participants (accès aux transports en commun, capacité à rénover, potentiel EnR existant...)

Favoriser la proximité pour mobiliser

- Varier les lieux de concertation, les créneaux et horaires
- Permettre de travailler en petits groupes pour faciliter les échanges et l'appropriation des contenus

Mettre en commun pour partager et définir une vision commune

- Maintenir une démarche collective à l'échelle du territoire avec des temps de mises en cohérence et de partages avec des temps de mises en cohérence et de partages lors des temps de COTEC, COPIL, la diffusion des compte-rendu à tous les participants
- Des allers-retours avec les services de l'EPCI pour s'assurer de l'appropriation de la démarche et de l'actualisation de la stratégie par rapport aux projets locaux

ETAPES DE LA CONCERTATION

Etape 1 : Appropriation du diagnostic

- Après la réalisation du diagnostic climat air énergie grâce aux données sources des agences régionales et départementales spécifiques (AREC, Chambre d'Agriculture, ATMO, etc.) par l'AMO, il a été proposé un **1^{er} temps de concertation pour consolider le diagnostic**. Les acteurs du territoire vivent et/ou travaillent sur le territoire, leurs connaissances fines viennent ainsi renforcer et compléter les premiers éléments quantitatifs du diagnostic.



Temps d'appropriation et de consolidation du diagnostic par les acteurs du territoire



Etape 2 : Elaboration de la stratégie

- L'élaboration de la stratégie climat air énergie a permis de **réunir les élus communaux et communautaires du Civraisien en Poitou pour un exercice de prospective territoriale**.
- Le **séminaire d'élus** a été un temps politique important pour se projeter dans le futur et imaginer le territoire souhaité du Civraisien en Poitou en 2050 en terme maîtrise de l'énergie, de mobilité, d'agriculture ou encore de production d'énergies renouvelables.
- Les contributions des élus ont permis de **définir la stratégie du PCAET du Civraisien en Poitou** et de dessiner les évolutions énergétiques souhaitées.

Atelier Agriculture 🐄

10% **co₂ 51%**

Votre niveau d'ambition	
Tendanciel	
Légerement ambitieux	
Volontariste	X
Ambitieux	
Très ambitieux	

2050 : -11%
→ Amélioration des performances des moteurs des engins agricoles

2050 : -14%
→ Amélioration des moteurs, meilleure régulation des terres

2050 : -34%

Objets stratégiques

Relever le niveau de l'entretien des infrastructures agricoles. Favoriser le développement de nouvelles activités agricoles.

Justification

Amélioration de la performance énergétique des moteurs agricoles.

Vigilance

Éviter l'usage de produits phytosanitaires et d'intrants énergétiques.

Vote

100% pour

Atelier Bâtiments 🏠

37% **co₂ 15%**

Votre niveau d'ambition	
Tendanciel	
Légerement ambitieux	
Volontariste	
Ambitieux	X
Très ambitieux	

2050 : -4%
→ 21% des logements rénovés ou niveau BBC (soit 100 logements pendant 35 ans)

2050 : -7%
→ 30% du parc rénové ou niveau BBC d'ici 2050

2050 : -28%
→ 75% des logements rénovés ou niveau BBC (soit 240 logements pendant 35 ans)

2050 : -33%
→ 85% des bâtiments rénovés au niveau BBC

Objets stratégiques

Accompagner les habitants à la rénovation énergétique (aide technique et aide financière)

Lutter contre la précarité énergétique

Faciliter l'intervention des communes sur les logements libres (vacants) pour permettre leur réhabilitation

Permettre aux collectivités d'obliger la rénovation énergétique des logements indécents auprès des propriétaires bailleurs

Encourager la mise en œuvre d'installation d'équipement de chauffage collectif

Mener une campagne de communication/sensibilisation ciblée sur les bonnes pratiques de maîtrise de l'énergie

Justification

Soutien de haut niveau les consommations d'énergie du secteur du résidentiel

Soutien de haut niveau les consommations d'énergie du secteur du résidentiel

Résorption des logements vacants

Actions ciblées pour les propriétaires bailleurs

Charte collective plus performante que les chartes individuelles

Aider les habitants des zones (pm, zone ciblées les performances de pu, etc.)

Vigilance

Accompagner la rénovation énergétique tout en évitant les surcoûts

Mettre à l'écart les logements à forte consommation d'énergie

Remplacer le fuel

Avoir une communication claire et accessible sur les enjeux de la rénovation

Vote

100% pour

Supports travaillés lors du Séminaire d'élus pour l'élaboration de la stratégie climat-air-énergie

ETAPES DE LA CONCERTATION

Etape 3 : Co-construction du programme d'action

- Le programme d'actions vient rendre concrets et opérationnels les objectifs stratégiques.
- Le programme d'action s'est construit en **concertation avec les acteurs du territoire et les élus**. Deux ateliers de concertation ont eu lieu pour obtenir des solutions locales sur les grands thèmes du :
 - **Développement des Energies Renouvelables** et de la **préservation des espaces naturels / environnement et milieux agricoles** (atelier animé le 24/06/2019 à Civray)
 - Des **bâtiments écologiques et économes en énergie**, et de la **mobilité durable adaptée au territoire** (atelier animé le 02/07/2019 à Couhé)
- Dans le cadre de la **finalisation du PCAET en juin 2022**, un troisième atelier réunissant élus et techniciens a permis de revenir sur le programme d'actions pour l'actualiser et réaffirmer la volonté des élus pour une maîtrise renforcée des projets éoliens sur le territoire.



Atelier de co-construction du programme d'action à Civray le 24/06/2019

CONCLUSION DE LA CONCERTATION

En nombre

- Au total ce sont **plus de 70 participants** qui se sont mobilisés lors des différents temps de concertation proposés
- Une **vingtaine de structures** (associations, entreprises, exploitants agricoles, institutionnels, agences...) ont été représentées.
- Les élus du territoire se sont largement mobilisés lors des différents temps
- Les services techniques de la Communauté de communes ont été mobilisés.
- Les communes ont participé aux différents séminaires et ateliers ; toutes se sont exprimées.

Finalité

- Pour son premier PCAET, la Communauté de communes a su mobiliser un panel varié d'acteurs opérationnels, s'assurant ainsi que son PCAET sera porté de façon partagée sur le territoire.
- La participation importante aux temps de concertation témoigne également d'une **volonté des acteurs du territoire à s'impliquer en faveur de la transition écologique.**

ELEMENTS DE SYNTHESE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

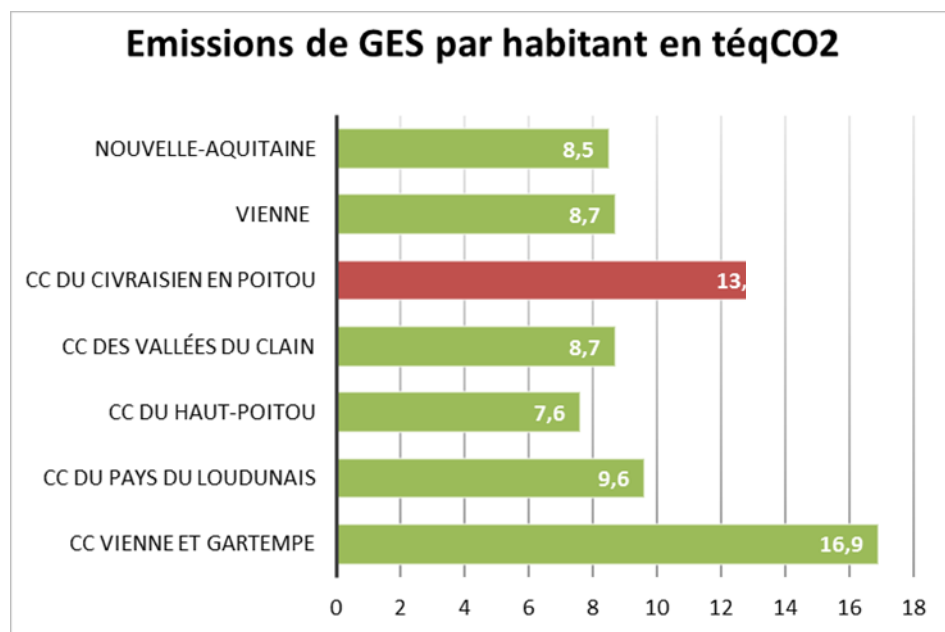
PCAET de la Communauté de
Communes du Civraisien en Poitou



EMISSIONS DE GES

Le territoire de la CC du Civraisien en Poitou est responsable de l'émission annuelle de **367 820 tonnes équivalent CO₂** (téqCO₂) de gaz à effet de serre (GES) en 2019.

→ Soit près de **13 téqCO₂ par habitant**.



N.B. : Il ne faut pas prendre ombrage de ce ratio de GES/habitant demandé dans le cadre du diagnostic PCAET. A l'opposé, nous pourrions aussi considérer un ratio de GES/km² et ainsi constater que le vaste territoire du Civraisien en Poitou émet 425téqCO₂/km² contre 552 téqCO₂/km² pour la Vienne.

Les émissions de GES par habitant de la CCCP apparaissent **nettement plus élevées** que celles des autres EPCI de la Vienne, à l'exception de Vienne et Gartempe (16,9 téqCO₂/hab). Elles dépassent également largement les moyennes départementale et régionale.

Ces écarts s'expliquent non pas par des différences notables de modes de vie mais dépendent du **profil spatial et économique** du territoire (activités prédominantes, affectation des sols, caractéristiques du tissu urbain, etc.).

A titre d'exemple, **les territoires à dominante agricole ou qui se caractérisent par une forte activité industrielle présentent généralement un bilan des émissions de GES par habitant plus élevé que la moyenne**. Les émissions liées à la production de biens destinés à être exportés vers d'autres territoires sont en effet comptabilisées dans le bilan carbone du territoire de production.

EMISSIONS DE GES

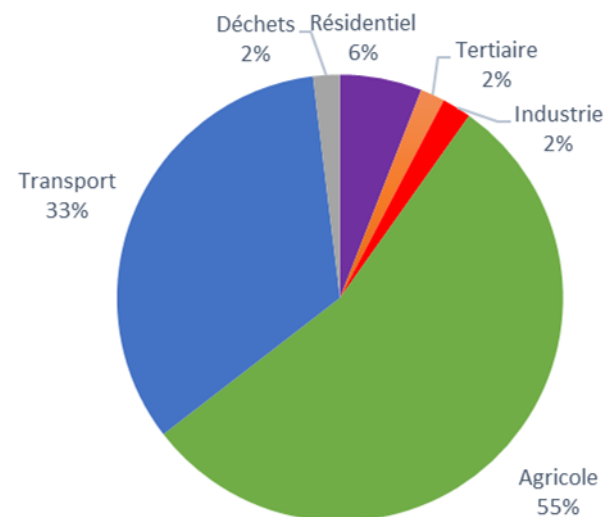
L'agriculture et le transport routier sont les deux postes les plus émetteurs de GES sur le territoire de la CC du Civraisien en Poitou.

→ A eux seuls, ces deux secteurs sont responsables de **88% des émissions territoriales**.

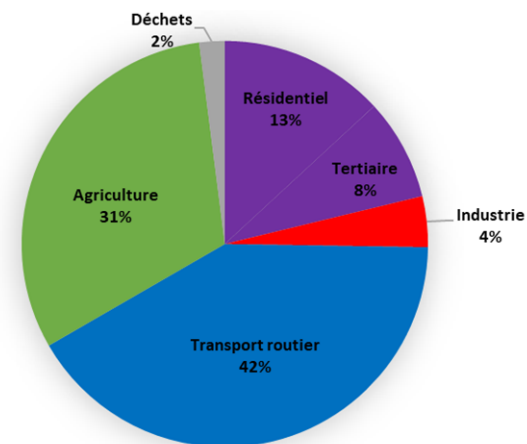
A titre de comparaison, la répartition des émissions de GES par secteur de la CCCP n'est pas exactement représentative de la répartition observée à l'échelle du département de la Vienne :

- ◆ **Le secteur de l'agriculture y est surreprésenté** (51% des émissions à l'échelle de l'EPCI contre 31% à l'échelle départementale) ce qui s'explique par la dominante agricole du territoire.
- ◆ **Tandis que les secteurs du transport routier, du résidentiel, du tertiaire et de l'industrie y sont légèrement sous-représentés.**

CC DU CIVRAISIEN EN POITOU

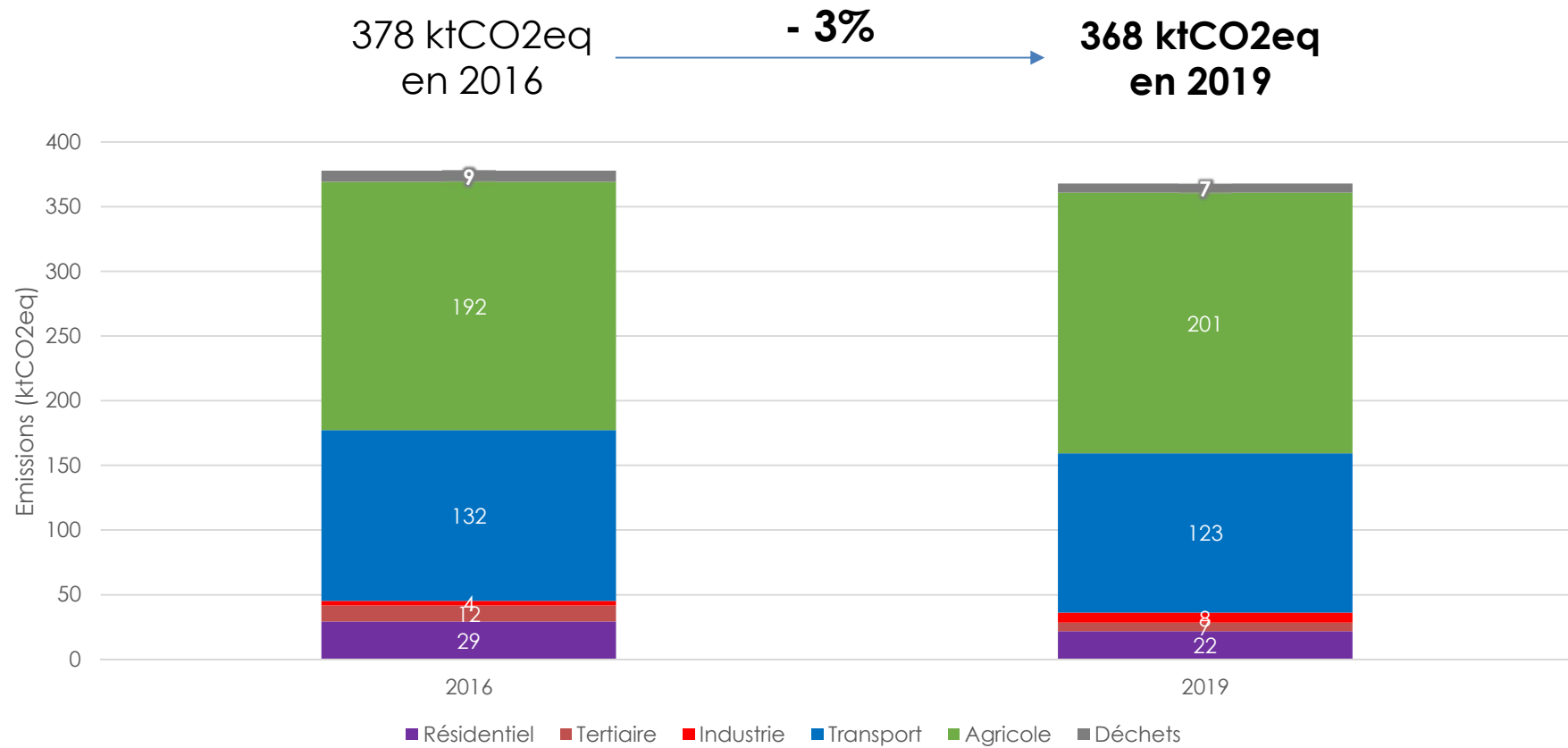


DEPARTEMENT DE LA VIENNE



Source: Akajoule avec les données de l'AREC

EMISSIONS DE GES



Les évolutions récentes des émissions de GES confirment l'enjeu d'**appuyer le secteur agricole dans sa transition**. En effet, alors que les émissions globales de GES du territoire baissaient de 10 ktCO₂eq entre 2016 et 2019, celles du secteur agricoles augmentaient de 9 ktCO₂eq.

ENJEUX ECONOMIQUES : LA FACTURE ENERGETIQUE

De quoi parle-t-on ?

Dans le cadre de cette étude a été estimée la facture énergétique du Civraisien en Poitou à partir des consommations d'énergie par type de secteur (résidentiel, tertiaire, agriculture, industrie et transport) et des productions d'énergie par vecteur (chaleur, électricité...).

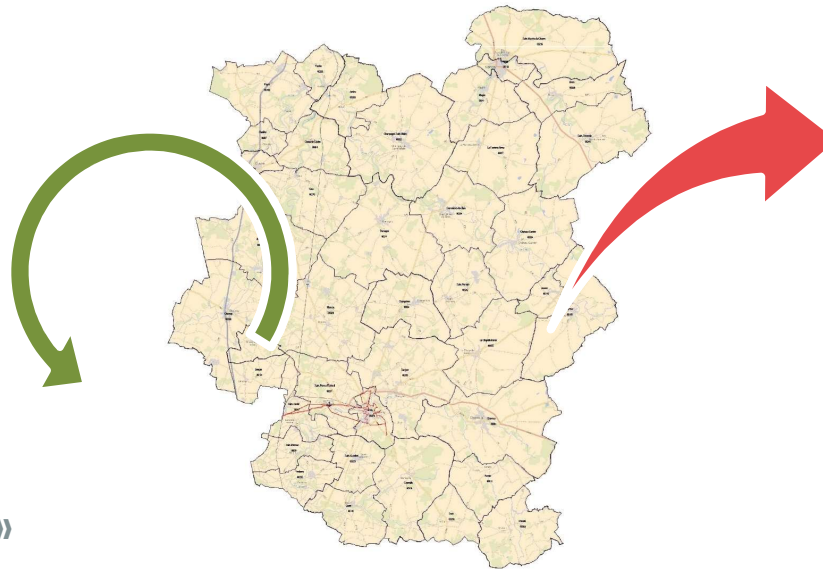
Les consommations énergétiques du territoire représentent

80 M€ de dépenses annuelles

20 M€

De production d'énergie locale

28% de l'énergie consommée sur le territoire est produite localement ce qui permet de « conserver » sur le territoire 20 millions d'euros annuels.



60 M€

Consommations d'énergie importée

72% de l'énergie consommée sur le territoire est importée, ce sont donc au total 60 M€/an qui sortent du territoire (chiffres 2016).

ENJEUX ECONOMIQUES : LA FACTURE ENERGETIQUE

De quoi parle-t-on ?

Une **balance commerciale** énergétique est établie à partir de la comptabilisation des consommations énergétiques importées et des productions locales d'énergie renouvelable

Au titre des enjeux environnementaux, la facture énergétique est un puissant instrument de mobilisation des élus et des habitants :

~2 911 €



Soit la facture énergétique annuelle par habitant de la CCPL.

10 %

C'est ce que représentent les dépenses énergétiques annuelles dans le PIB local'



18 millions d'euros

C'est l'économie annuelle que générerait une réduction de 30% des consommations énergétiques.

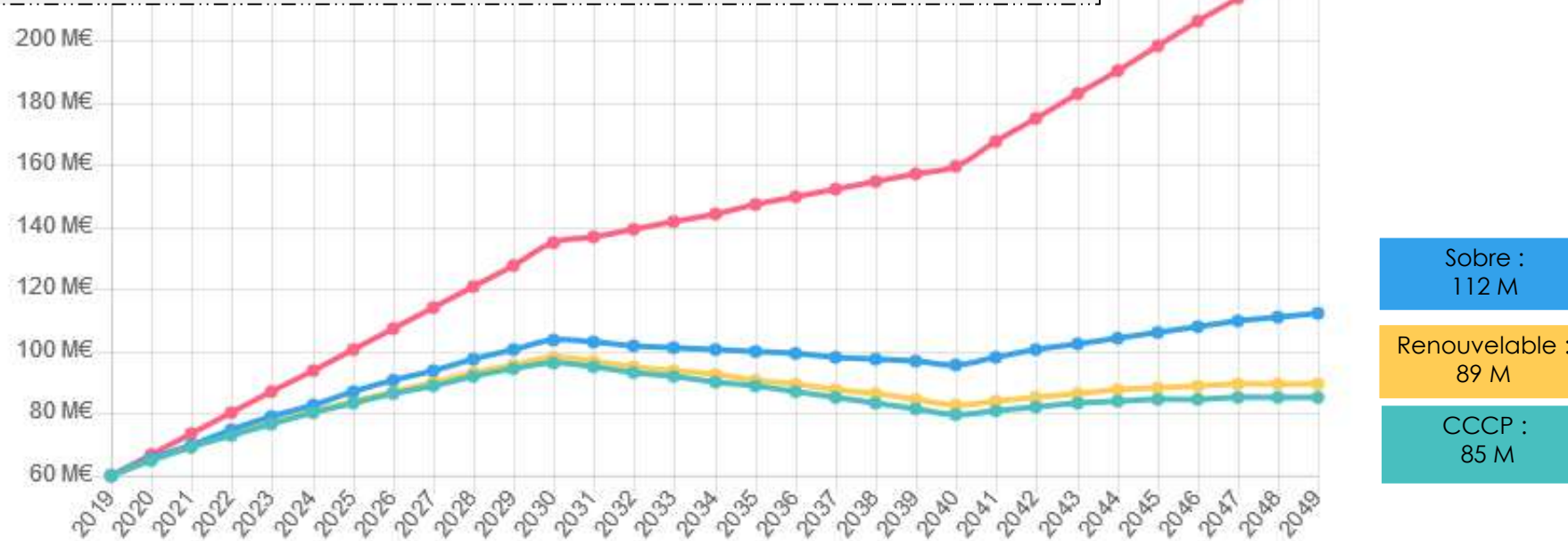
~728 €

La création de richesse annuelle par habitant grâce à la production énergétique renouvelable actuelle.



COÛT DE L'INACTION

- **Scénario tendanciel** : pas d'évolution de la consommation et de la production d'énergie.
- **Scénario « sobre »** : réduction de la consommation d'énergie de 2%/an, pas d'évolution de la production d'énergie.
- **Scénario renouvelable** : réduction de la consommation d'énergie de 2% par an et augmentation de la production d'énergie de 2% par an
- **Scénario choisi par la CCCP** : réduction de la consommation d'énergie **de 2,11%** par an et augmentation de la production d'énergie **de 2,00%** par an.



Sans actions mises en œuvre, et sans accentuation des efforts engagés, le coût annuel pour le territoire augmentera de manière croissante. Le scénario choisi par le Civraisien en Poitou **permettra « d'économiser » en 2050 plus de 144M €** sur la facture annuelle, par rapport au scénario tendanciel.

Le coût cumulé de l'inaction, c'est-à-dire le différentiel entre le scénario tendanciel et celui choisi par le Civraisien en Poitou, est estimé, à horizon 2050 **à plus de 1,8 milliards d'euros**.

COÛT DE L'INACTION

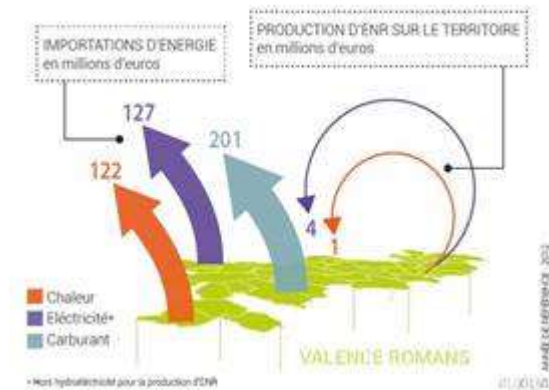
Précision sur le calcul du coût de l'inaction :

L'outil FacETe a été utilisé pour calculer la valeur économique engendrée par une politique de transition énergétique et écologique. Ce calcul n'est que partiel car l'outil FacETE ne prend en compte que l'évolution du coût de l'énergie.

Pour mesurer la valeur économique globale générée par la transition énergétique et écologique sur un territoire, il nous faudrait intégrer des données économiques comme la création d'emploi local dans les secteurs de maîtrise de l'énergie et de production d'énergie renouvelable, ou encore attribuer un coût financier à l'impact social que la transition écologique peut provoquer.

Malgré l'existence de l'outil TETE (Transition Ecologique – Territoire – Emploi) développé par le Réseau Action Climat et l'ADEME, nous n'avons pas les données suffisantes pour générer totalement la valeur économique créée sur le territoire.

Lors de l'animation du PCAET, le territoire pourra progressivement réaliser le calcul en s'appuyant sur les différents indicateurs de suivi des actions du programme d'action.



CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Vue globale – Par secteur et type d'énergie

Le secteur des transports routiers est le plus consommateur d'énergie sur le territoire, avec 49% de la consommation totale, suivi par le secteur résidentiel (225 GWh, 28%),

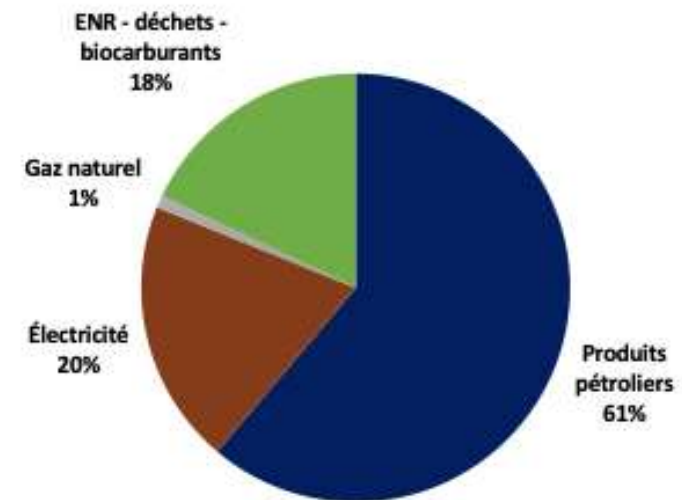
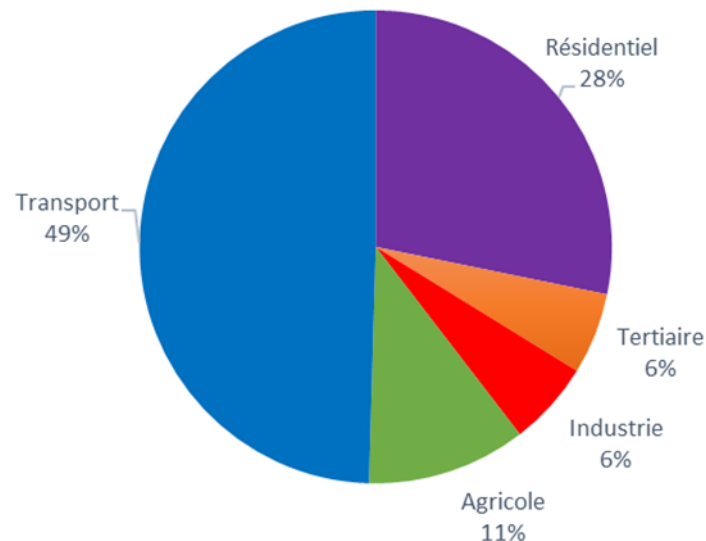
Le territoire étant rural, l'usage de la voiture individuelle est très fréquent, expliquant ce niveau de consommation.

L'agriculture représente une part notable de la consommation (11%), en tant que secteur d'activité prédominant sur le territoire.

L'importante consommation du secteur des transports routiers se traduit par une **forte consommation de produits pétroliers**, à hauteur de 61% du mix énergétique.

La consommation d'EnR thermique à hauteur de 18% est issue majoritairement du bois bûche du secteur résidentiel.

La consommation de gaz est presque nulle puisqu'aucune commune du territoire n'est desservie par le réseau de gaz naturel GRDF. Il existe uniquement quelques réseaux propane alimentant des lotissements.



Total : 797 GWh/an

Source: Akajoule avec les données de l'AREC

Source : AREC 2019

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (EnR)

De quoi parle-t-on ?

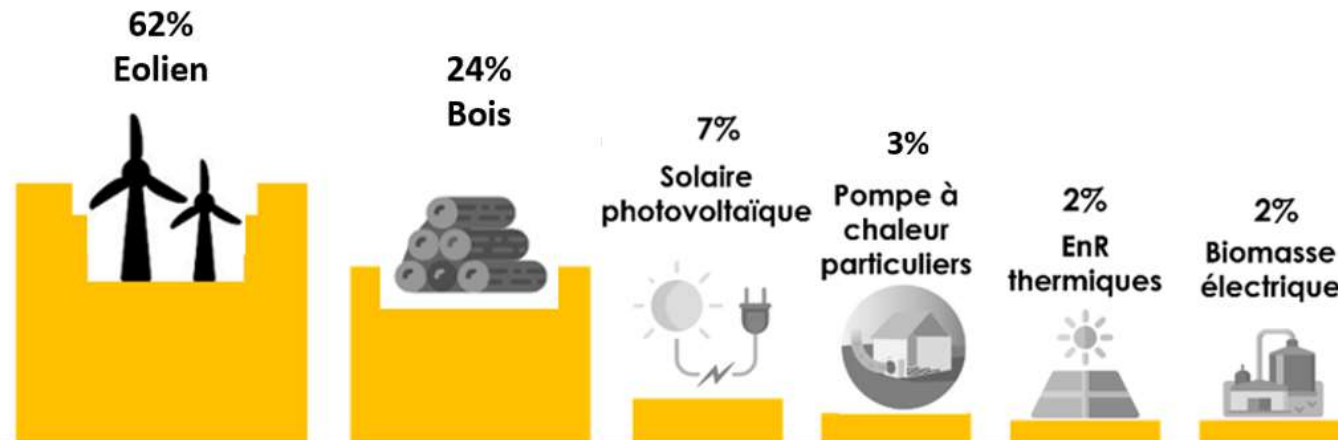
Un état des lieux de la puissance installée en énergies renouvelables.

La **production d'énergie renouvelable (EnR)** de la CC Civraisien en Poitou a été évaluée à :
390 GWh pour l'année 2021
soit 14 MWh par habitant.

Taux de couverture : **49% des besoins énergétiques du territoire**

Actuellement **172% des besoins électriques et 47% des besoins de chaleur sont couverts par des énergies renouvelables.**

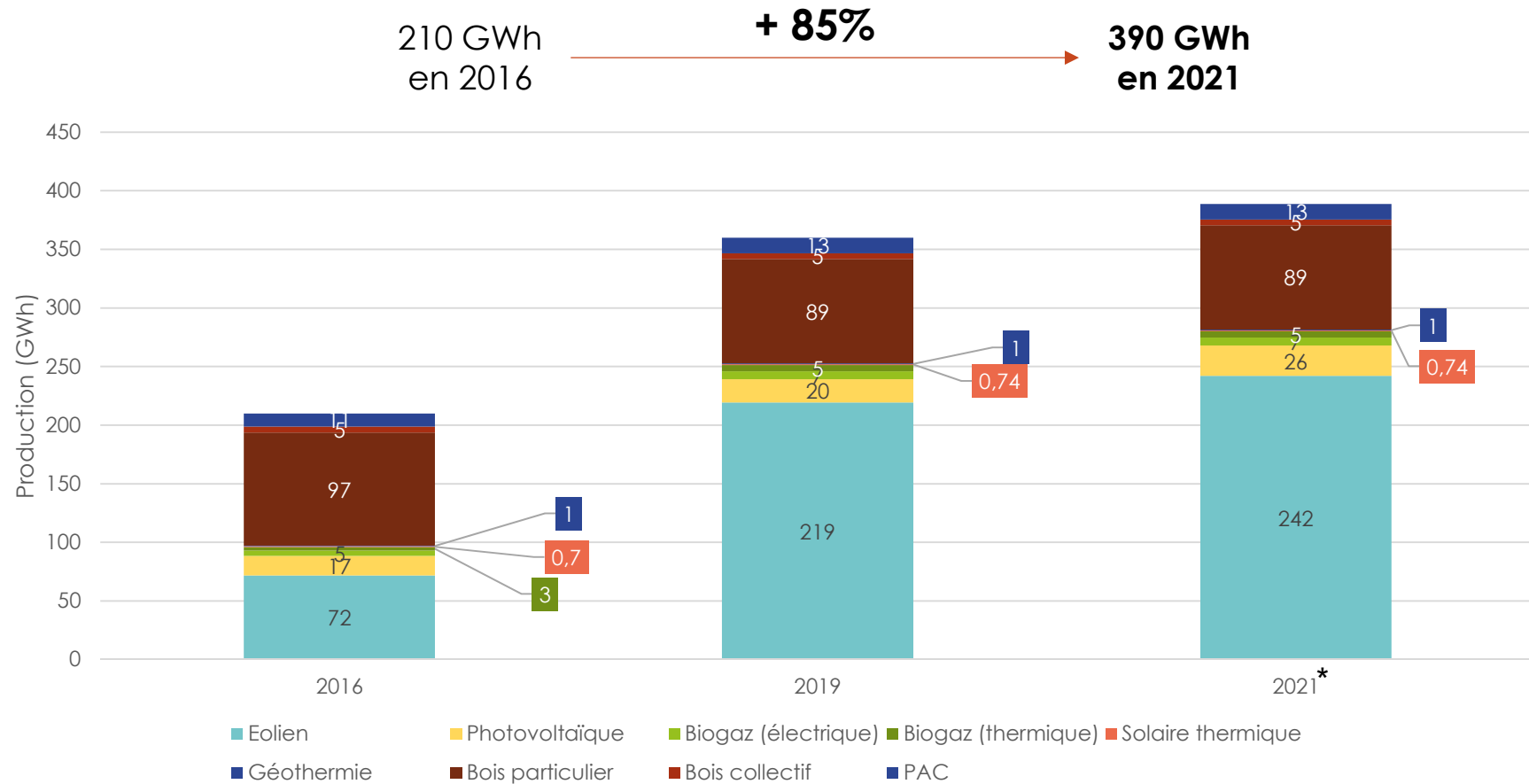
RÉPARTITION DES 390 GWH D'ÉNERGIE RENOUVELABLE CONSOMMÉS SUR LE TERRITOIRE, EN 2021



Les données de production d'électricité renouvelable sont issues de l'open-data ODRE, sur 2021.
Le reste des données de production d'énergie renouvelable sont issues de la plateforme Terristory, alimentée par l'AREC, sur 2019.

Source: Akajoule avec les données de l'AREC et ODRE

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



En trois ans, la production d'énergies renouvelables sur le territoire a crû de 180 GWh, une augmentation qui s'explique avant tout par l'augmentation de la production éolienne (+170 GWh).

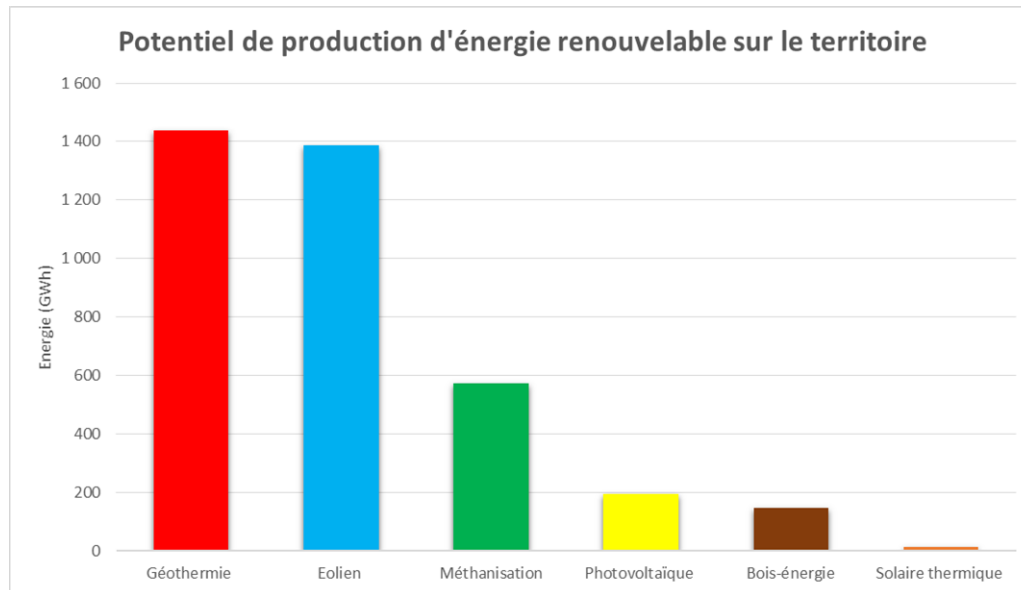
* Remarque méthodologique : pour la projection sur l'année 2021, les données de production d'électricité renouvelable sont issues de l'open-data ODRE, sur 2021. Mais le reste des données de production d'énergie renouvelable sont issues de la plateforme Terristiry, alimentée par l'AREC, sur 2019.

POTENTIEL EN ENERGIES RENOUVELABLES

De quoi parle-t-on ?

Une estimation du potentiel global de productions d'énergie renouvelable, sans rupture technologique ni évolution de la réglementation.

Le potentiel de production d'énergie renouvelable du Civraisien en Poitou a été évaluée à **3750 GWh/an.**



Géothermie : 1 438 GWh/an

Eolien : 1 386 GWh/an,

Biogaz : 574 GWh/an issus en majorité des déchets de cultures et cheptels

Solaire photovoltaïque : 193 GWh/an - Toitures et parking

Bois énergie : 146 GWh/an issus des bois et forêts

Solaire thermique : 12,6 GWh/an

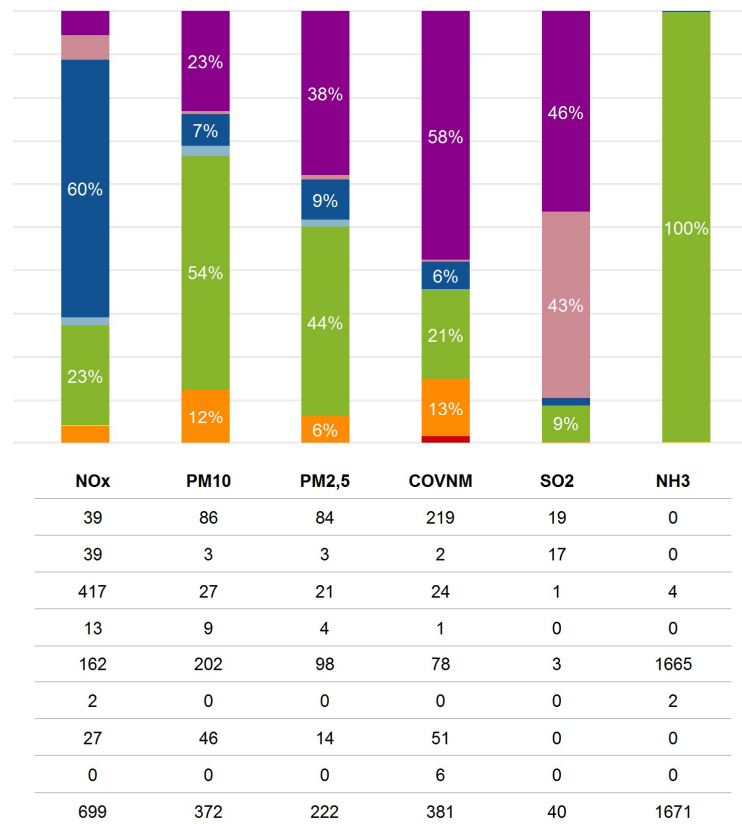
Le potentiel permettrait largement de couvrir les consommations actuelles

QUALITE DE L'AIR

De quoi parle-t-on ?

Le diagnostic de qualité de l'air de la CC du Civraisien en Poitou dans le cadre du PCAET a été réalisé par **ATMO Nouvelle-Aquitaine** en mai 2018. Les principaux résultats, restitués sur les slides suivantes, sont extraits de **l'inventaire des émissions d'ATMO Nouvelle-Aquitaine pour l'année 2014**.

Répartition et émissions de polluants - en tonnes



Certaines émissions mettent en évidence des **spécificités du territoire** :

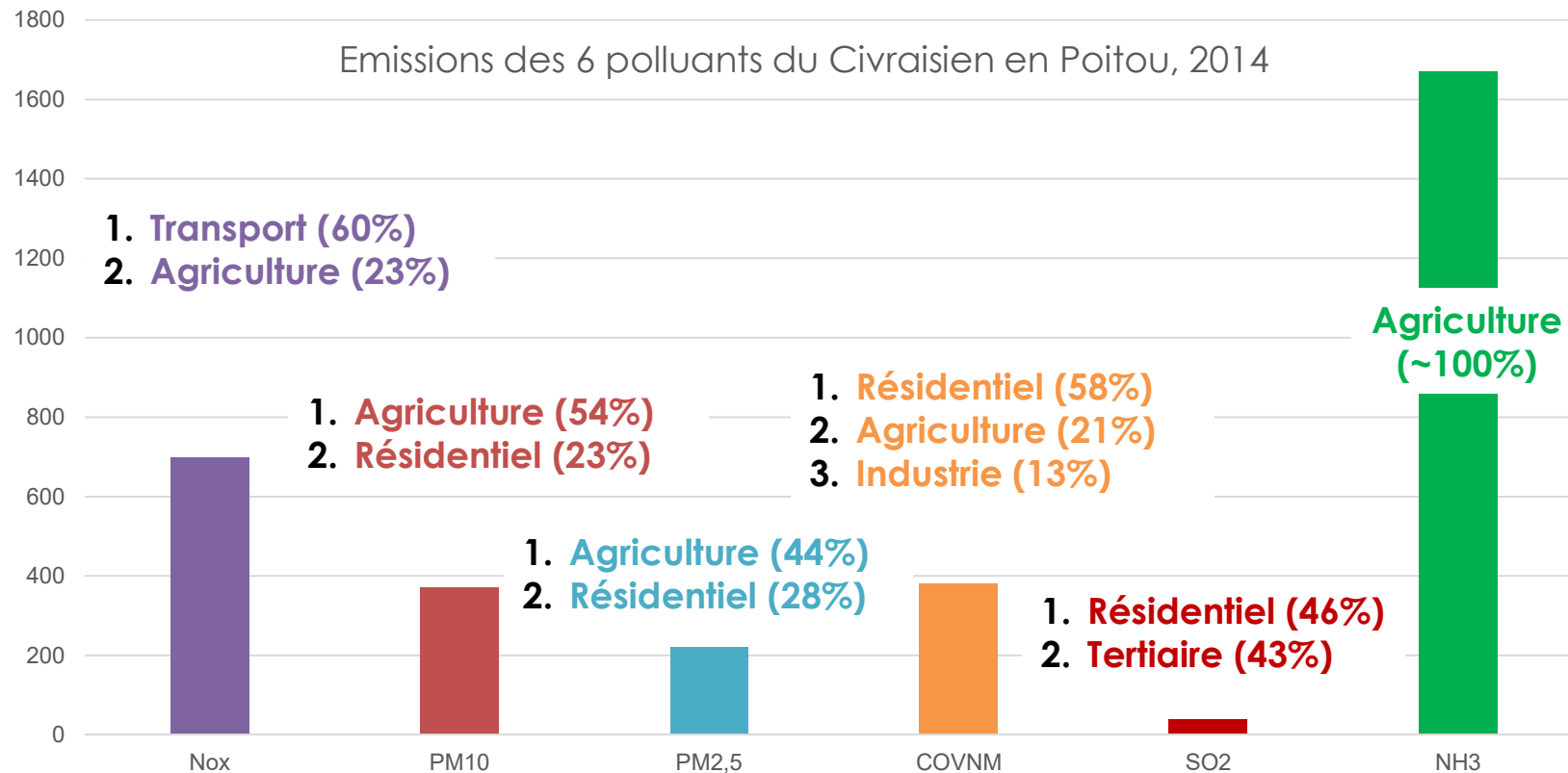
- ◆ Pour le **SO₂** qui est d'ordinaire fortement lié au **secteur industriel** : à l'échelle de la CCCP, il est émis en majorité par le résidentiel et le tertiaire car le tissu industriel est peu développé sur le territoire (rétractation du secteur de manière globale) ;
- ◆ Pour **les particules fines et en suspension, d'ordinaire répartis « équitablement » au sein de quatre secteurs d'activité (que sont l'industrie, le résidentiel, l'agriculture et le transport routier)** : à l'échelle de l'EPCI, le poids des secteurs de l'agriculture et du résidentiel dans les émissions de particules est particulièrement important.

QUALITE DE L'AIR

De quoi parle-t-on ?

Une estimation des émissions de polluants atmosphériques sur le territoire pour tous les secteurs d'activité

Le territoire a émis en 2014 : 3 385 tonnes de polluants atmosphériques



SEQUESTRATION CARBONE

De quoi parle-t-on ?

Le **stockage carbone**, aussi appelé « **séquestration du carbone** », correspond à la capacité des réservoirs naturels (forêts, haies, sols) à absorber le dioxyde de carbone (CO_2) présent dans l'air. En sens inverse, certains changements de nature des sols (transformation d'un hectare agricole en surface bétonnée par exemple) entraîne la libération de carbone dans l'atmosphère.



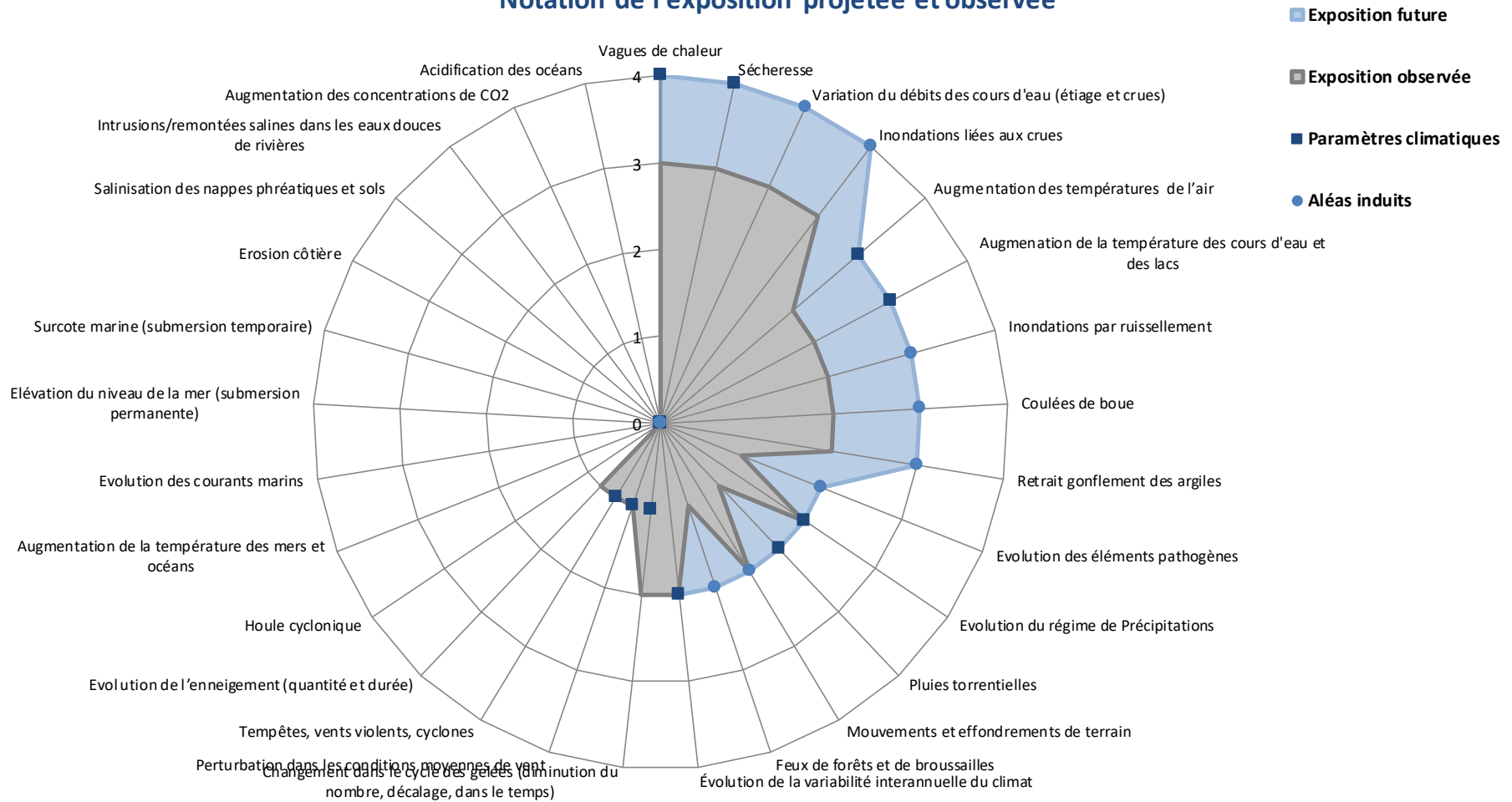
En net, **58,0 ktéqCO₂ sont stockées chaque année à l'échelle de la CCCP**. Ce nombre est à corrélérer avec les émissions de GES totales du territoire. Pour rappel, elles ont été évaluées à 378 ktéqCO₂. Par conséquent, **la séquestration carbone du territoire correspond, annuellement, à 15,3% de ce qui est émis sur le territoire à travers ses activités.**

VULNERABILITE CLIMATIQUE

Exposition observée et projetée sur le territoire

Source: Impact'Climat Ademe, complété par ATMOTERRA 02/19

Notation de l'exposition projetée et observée



VULNERABILITE CLIMATIQUE

Problématiques à prendre en compte



- ❑ **Milieux et écosystèmes** – Dégradation des zones humides // Dégradation et pertes de services écosystémiques // Modification de l'habitat de nombreuses espèces



- ❑ **Agriculture** - Modification des cycles culturaux, Potentielle baisse des rendements des cultures, Augmentation des besoins en eau en période de diminution de la ressource (irrigation) // Stress hydrique et thermique pour l'élevage



- ❑ **Santé** - Hausse de la mortalité des personnes fragiles lors des épisodes de canicules en parallèle à la hausse du nombre de personnes sensibles à la chaleur (vieillesse de la population)



- ❑ **Ressources en eau** - Baisse de la disponibilité de la ressource et augmentation des concentrations en polluants en période d'étiage et de chaleur / Etiages importants



- ❑ **Qualité de l'air** - Augmentation des pollens dans l'air (incl. Ambrosie) / Dégradation de la qualité de l'air en été (Ozone)



- ❑ **Energie** - Accroissement de la précarité énergétique



- ❑ **Infrastructure et aménagement du territoire** - Risque d'inondation accru (en lien avec l'augmentation du ruissellement due à l'artificialisation du sol); Dommages structurels (aléas retrait gonflement des argiles accentué sur les communes à risque);



- ❑ **Mobilité** – Diminution de l'utilisation des modes doux de transport en période de fortes chaleurs (marche, vélo...)

POTENTIELS DE REDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE ET DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Potentiel de réduction des consommations d'énergie par secteur et des émissions de gaz à effet de serre énergétiques

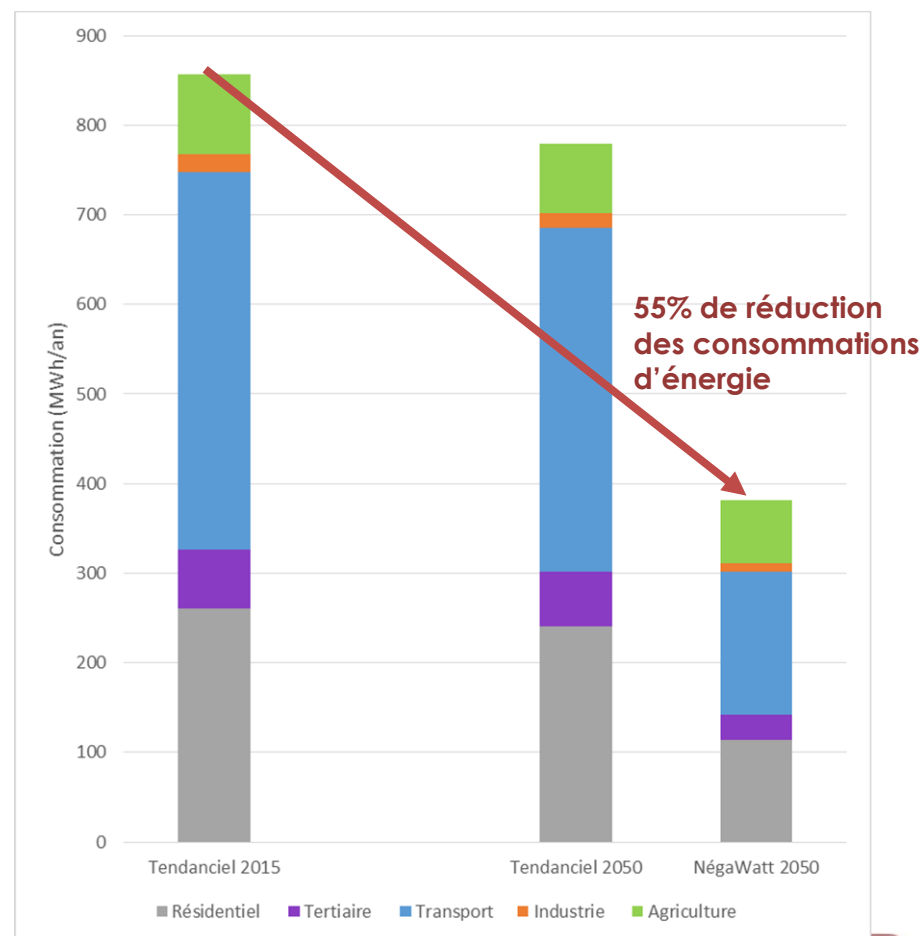
Pour le potentiel de réduction des consommations d'énergie, nous appliquons les hypothèses du Scénario **NégaWatt au territoire** :

- **Absence de rupture technologique** : le potentiel de réduction est évalué par rapport à la situation actuelle et ne fait pas de « pari technologique »
- Un **scénario physique** : les critères pris en compte pour la réduction des consommations sont physiques et non économiques
- **Multiple critères** : au-delà de la consommation d'énergie, d'autres contraintes sont prises en compte (contraintes sur l'eau, les matières premières,...)

Les fondamentaux de ce scénario sont la **sobriété** et l'**efficacité énergétique**

En appliquant les hypothèses du scénario **NégaWatt** et les pourcentages de diminution de la consommation **par secteur** du scénario national au territoire du Civraisien en Poitou, on obtient **une diminution de 55%** de la consommation d'énergie, principalement portée sur les secteurs du **transport et résidentiel-tertiaire**.

Chaque consommation d'énergie étant associée à un facteur d'émission, les potentiels de réduction des gaz à effet de serre énergétiques sont les mêmes leviers de que ceux liés à la maîtrise de l'énergie.



Source : AREC ; NégaWatt

POTENTIELS DE REDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE ET DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre non énergétiques

Les leviers de réduction des gaz à effet de serre non-énergétiques, principalement associés au secteur agricole, sont les suivants :

- Optimiser la **fertilisation** (réduction de l'usage de produits phytosanitaires) ce qui permet d'éviter les pertes atmosphériques et les émissions indirectes associées à la fabrication : Raisonner le niveau des doses appliquées en ajustant les apports aux besoins des plantes, substitution de l'azote minéral de synthèse par de l'azote organique (déjections du troupeau valorisé, engrais verts comme culture intermédiaire couvre sols, légumineuses en culture pure, interculture, mélange prairial), optimiser les modes d'épandage notamment en épandage avec enfouissement (réduction des émissions d'ammoniac de l'ordre de 80%).
- Optimiser la **gestion des effluents** : bâchage des tas.
- Optimiser l'**alimentation du bétail** : rechercher l'autonomie protéique et alimentaire, ajuster la quantité et la nature des concentrés aux besoins, augmenter la part de lipides dans l'alimentation (diminution des émissions de CH₄ entérique de l'ordre de 3,8%)
- **Réduire les périodes improductives** (production laitière uniquement) : diminuer l'âge au premier vêlage par exemple, passer d'un âge au vêlage de 30 à 24 mois (pour 30 % de renouvellement) offre une diminution potentielle de 7 % de la production de méthane liée à la rumination, apporter une attention particulière à la conduite sanitaire du troupeau (réduction du nombre de mammites, boiteries, maladies métaboliques...)

L'ensemble de ces mesures permettraient une diminution de l'ordre de **20% des émissions de gaz à effet de serre d'une exploitation d'élevage.**

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

PCAET de la Communauté de
Communes du Civraisien en Poitou



ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES)

L'**Évaluation Environnementale Stratégique (EES)** cherche à améliorer la prise en compte des considérations environnementales dans l'élaboration et l'adoption du PCAET, ses stratégies et actions, en étudiant leurs incidences (positives et/ou négatives, directes et/ou indirectes, immédiates, temporaires, différées ou permanentes) ainsi que leur horizon temporel. Cette étude permet également d'identifier des mesures permettant de favoriser les incidences positives et d'**Éviter, Réduire** ou **Compenser** (ERC) les incidences négatives pouvant être mise en évidence ou suspectée.

Le PCAET, considéré comme étant susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement fait partie de la liste des plans et programmes soumis à la réalisation d'une EES (article R.122-7 du Code de l'environnement).

Dans le cadre de l'élaboration du PCAET, l'EES doit permettre d'**atteindre le meilleur compromis entre les objectifs en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat et les autres enjeux environnementaux identifiés sur le territoire.**

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES)

La démarche suivie pour élaborer l'EES

Diagnostic territorial

Stratégie territoriale

Programme d'actions

Évaluation Environnementale Stratégique

Un outil d'aide à la décision :
mesurer les impacts
pour éclairer les
choix et trouver le
meilleur compromis
en respectant le
cadre de vie

Proposition
d'alternative

Mesures
d'évitement

Evaluation
de l'impact

Mesures de
réduction

Stratégies &
actions

Validation &
indicateurs de suivi

Processus
itératif et
continu

Application de
la séquence ERC :

Éviter > Réduire > Compenser

Analyse de l'état
initial de
l'environnement

Evaluation et co-
construction du
PCAET

Formalisation et
restitution

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES)

L'EES se présente comme un véritable **outil d'analyse et d'aide à la décision** dans le sens où elle permet aux différents acteurs d'avoir connaissance des différents enjeux et de mieux apprécier les conséquences de leurs décisions sur l'environnement.

EES levier d'aide à la décision :

- **Sensibiliser > Fédérer > Mobiliser**
- **Protection de l'environnement et des zones sensibles**
- **Améliorer le cadre de vie**
- **Sélectionner la ou les stratégies les plus adaptées aux enjeux locaux**

L'accompagnement s'est fait à travers de réunions formalisées, et d'une manière générale les éléments à enjeux et points de vigilance ou d'amélioration ont été régulièrement rappelés lors des différents Ateliers, COTEC et COPIL avant les phases de travail ou de décision.

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES)




La **démarche de co-construction du PCAET a été itérative**. Les tendances et enjeux identifiés dans l'état initial de l'environnement ainsi que le diagnostic climat-air-énergie du territoire ont alimenté la réflexion entre les différents partenaires afin d'élaborer un programme d'actions à adopter.

Thématique environnementale à étudier	Fort	Moyen	Faible
Milieu physique			
Sols et sous-sols			
Ressources non renouvelables			
Eaux souterraines			
Eaux superficielles			
Qualité de l'air			
Climat et émissions de gaz à effet de serre (GES)			
Milieu naturel			
Milieux remarquables (dont Natura 2000)			
Diversité biologique			
Continuités écologiques			
Milieu humain			
Santé			
Activités humaines (agriculture, sylviculture, tourisme / loisirs...)			
Aménagement / urbanisme / consommation d'espace			
Patrimoine culturel, architectural et archéologique			
Gestion des déchets			
Déchets			
Assainissement			
Déplacement, infrastructures et transports			
Déplacement			
Risques et Nuisances			
Risques naturels			
Risques technologiques			
Bruit			
Autres nuisances (émissions lumineuses, odeurs...)			
Paysages			
Paysages			

Synthèse et hiérarchisation des enjeux environnementaux identifiés sur le territoire de la CCCP

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES)

L'état initial de l'environnement a mis en évidence 3 enjeux principaux (au delà des enjeux Air, Energie, Climat directement liés au PCAET) pour le territoire de la CCCP :

Thème	Principaux enjeux et menaces identifiées sur le territoire
 Ressource en eau	Eaux superficielles /eaux souterraines : <ul style="list-style-type: none">• Quantité (conflits d'usage, augmentation de la fréquence des périodes d'étiage)• Qualité (nitrates, pesticides)• Morphologie (ripisylves, obstacles, inondation)
 Déplacements	<ul style="list-style-type: none">• Prépondérance de la voiture individuelle (travail, commerces, santé)• Trafic routier important• Réseau de transport en commun peu développé sur le territoire et peu fréquenté• Émissions de polluants atmosphériques
 Qualité de l'air	<ul style="list-style-type: none">• Émissions de polluants en provenance de l'agriculture (élevage, écobuage), le secteur résidentiel (chauffage bois et fioul), les transports (N10, moteur diesel, voiture individuelle), les industries• Émissions de polluants atmosphériques supérieures à celles du département de la Vienne (sauf SO2)• 5 communes classées sensibles à la dégradation de la qualité de l'air (SRCAE)

ELABORATION DE LA STRATEGIE

PCAET de la Communauté de
Communes du Civraisien en Poitou



POURQUOI UNE STRATEGIE TERRITORIALE ?

- L'élaboration du PCAET doit permettre une **vision partagée** du territoire à moyen et long termes. En apportant une vision claire et réaliste, le diagnostic territorial permet d'identifier les enjeux et les leviers d'actions les plus pertinents. Les actions peuvent être nombreuses et toutes ne pourront être réalisées dans des conditions optimales et avec la même chronologie.
- C'est pourquoi le programme d'actions est hiérarchisé et **basé sur des capacités opérationnelles et atteignables**.
- Par ailleurs, **pour s'assurer d'une bonne intégration de la démarche d'évaluation environnementale stratégique**, a été réalisée (au fur et à mesure de leur définition) une analyse des objectifs du PCAET au regard de leur incidence potentielle sur l'environnement. Des précisions et des réorientations ont ainsi été apportées, en fonction des résultats de cette analyse, pour une meilleure prise en compte des problématiques environnementales dans leur ensemble.

ELABORATION DE LA STRATEGIE

Séminaire avec les élus du Civraisien en Poitou – Avril 2019

- Elaboration d'une vision partagée du territoire à l'horizon 2030/2050
- Priorisation des enjeux territoriaux
- Elaboration d'un positionnement stratégique par thématique (EnR, mobilité, agriculture, bâtiments)
- Formulation des axes et des objectifs stratégiques

Atelier de consolidation de la stratégie

Comité de pilotage & validation de la stratégie – Juin 2019

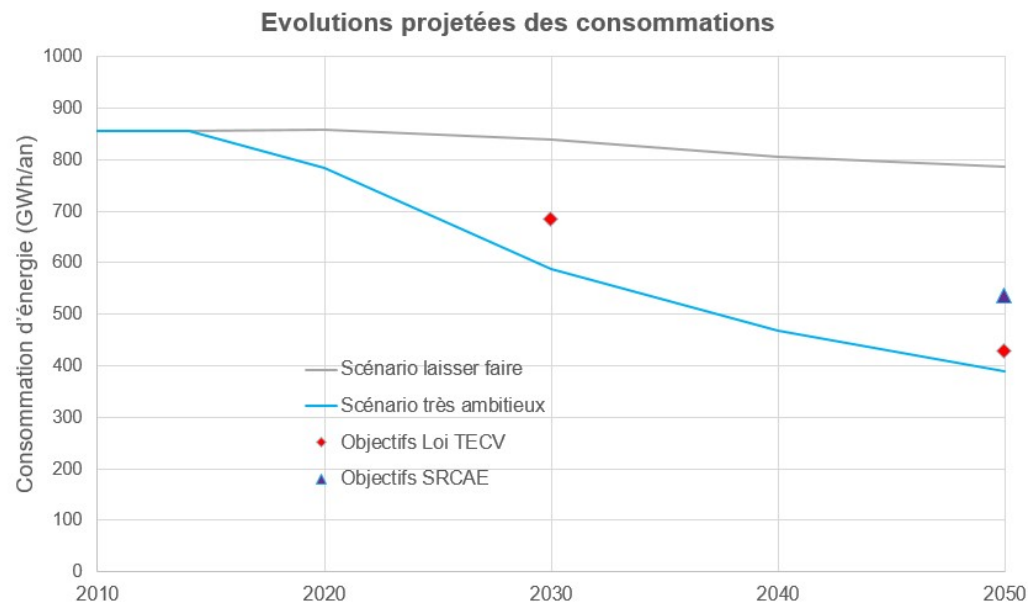
Comité de pilotage et finalisation de la stratégie – Mars 2022

Atelier de consolidation des fiches actions avec les services Relecture et consolidation des fiches actions – **Juin 2022**

NIVEAU D'AMBITION ET TRAJECTOIRE

Le territoire a défini sa trajectoire énergétique en se fixant des niveaux d'ambition par rapport à 2 scénarios bornes :

- Le scénario **tendanciel**, aussi appelé « laisser-faire » : le territoire ne s'engage pas particulièrement dans la transition énergétique, il continue d'agir comme aujourd'hui
- Le scénario **très ambitieux** : le territoire se saisit des enjeux de transition énergétique et dépasse les attentes de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV)



ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES)

Des scénarios alternatifs ont été proposés pour chaque étape de la stratégie :

Production d'énergies renouvelables



- Préférer le solaire, le photovoltaïque aérien, le solaire thermique, la géothermie plutôt que le bois énergie (dégradation de la qualité de l'air / ressource en bois sur le territoire / déstabilisation de la filière bois d'œuvre / potentiels impacts sur la biodiversité et la TVB)
- Cibler les remplacements des chaufferies fioul et foyers bois ouverts
- Le développement de projet de méthanisation devra veiller à la préservation de l'environnement (quantité de déchet, origine, impact eau), idem pour les projets éoliens qui doivent respecter les TVB, paysage, zones Natura 2000.
- Développer les objectifs énergétiques en adéquation avec la ressource disponible** : bois énergie, méthanisation...



Maîtrise de l'énergie

- Favoriser l'utilisation des matériaux biosourcés et locaux (bois)
- Vigilance avec le Radon et la qualité de l'air intérieur (ventilation) (communes d'Anché et de Champagne-Saint-Hilaire en catégorie 3)

Adaptation au changement climatique



- Réduire les consommations (avant de développer le stockage) des différents secteurs et anticiper les conflits d'usage
- Gestion des eaux : atteindre les objectifs de qualité des eaux (SDAGE, SAGE), favoriser l'infiltration et limiter l'imperméabilisation, réduire le risque d'inondation par l'entretien
- Lutter contre les îlots de chaleur urbains, les espèces invasives, les pollens, ...

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES)

Des scénarios alternatifs ont été proposés pour chaque étape de la stratégie :

Mobilité



- Développement des commerces et services de proximité pour limiter les déplacements
- Impliquer les entreprises (PDE), favoriser la multimodalité, considérer le lien avec les zones urbaines voisines

Alimentation / Agriculture



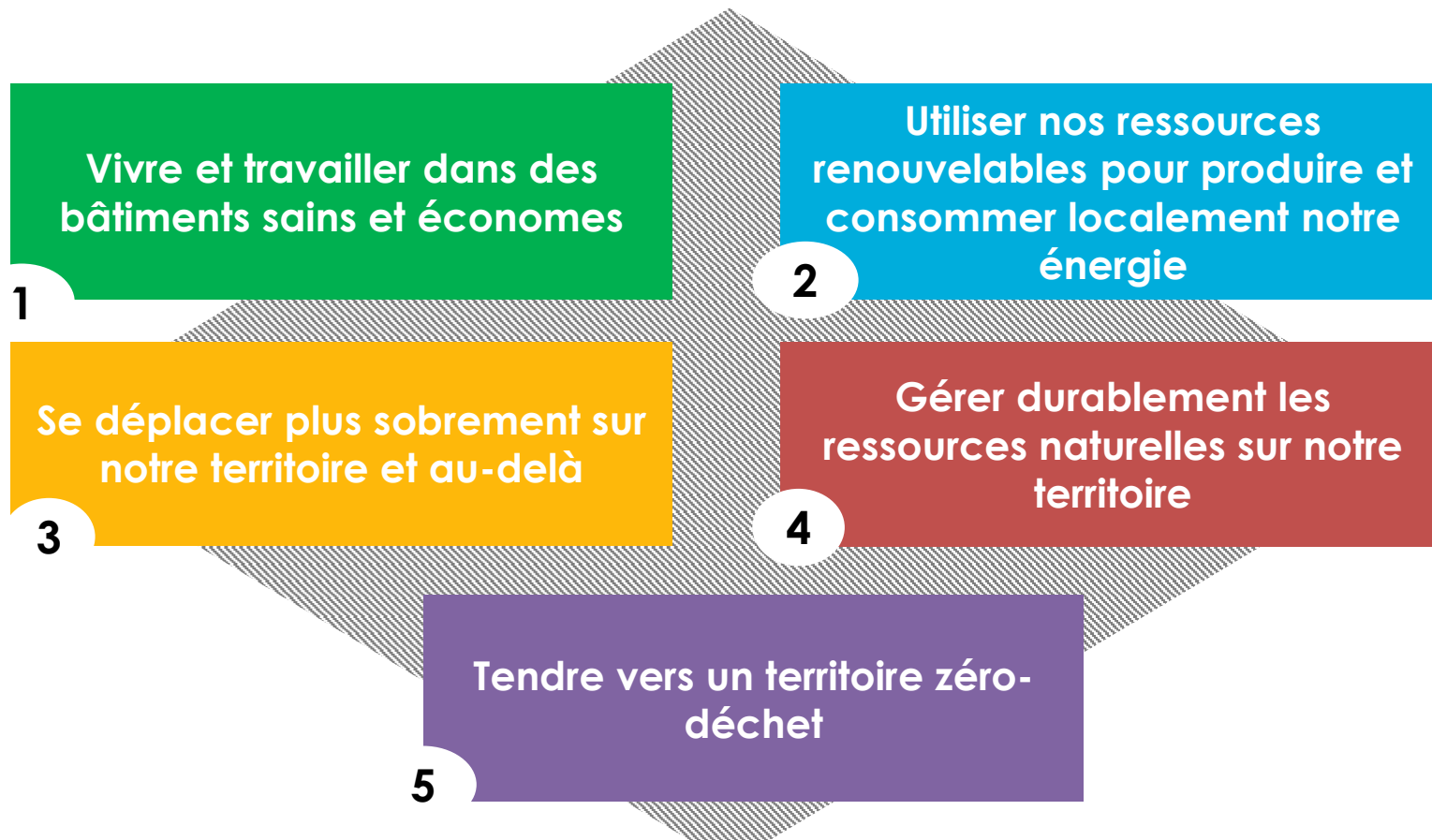
- Changement de pratiques agricoles (CO2, bocage, Ammoniac, pesticides, zones humides et préservation de la biodiversité, limiter le labour et le brûlage des déchets verts ...)
- Réduire l'irrigation (et limiter le stockage) et anticiper les conflits d'usage

Il a également été rappelé régulièrement d'intégrer les enjeux transversaux :

- **La séquestration carbone**
- **La qualité de l'air**
- **L'adaptation au changement climatique**

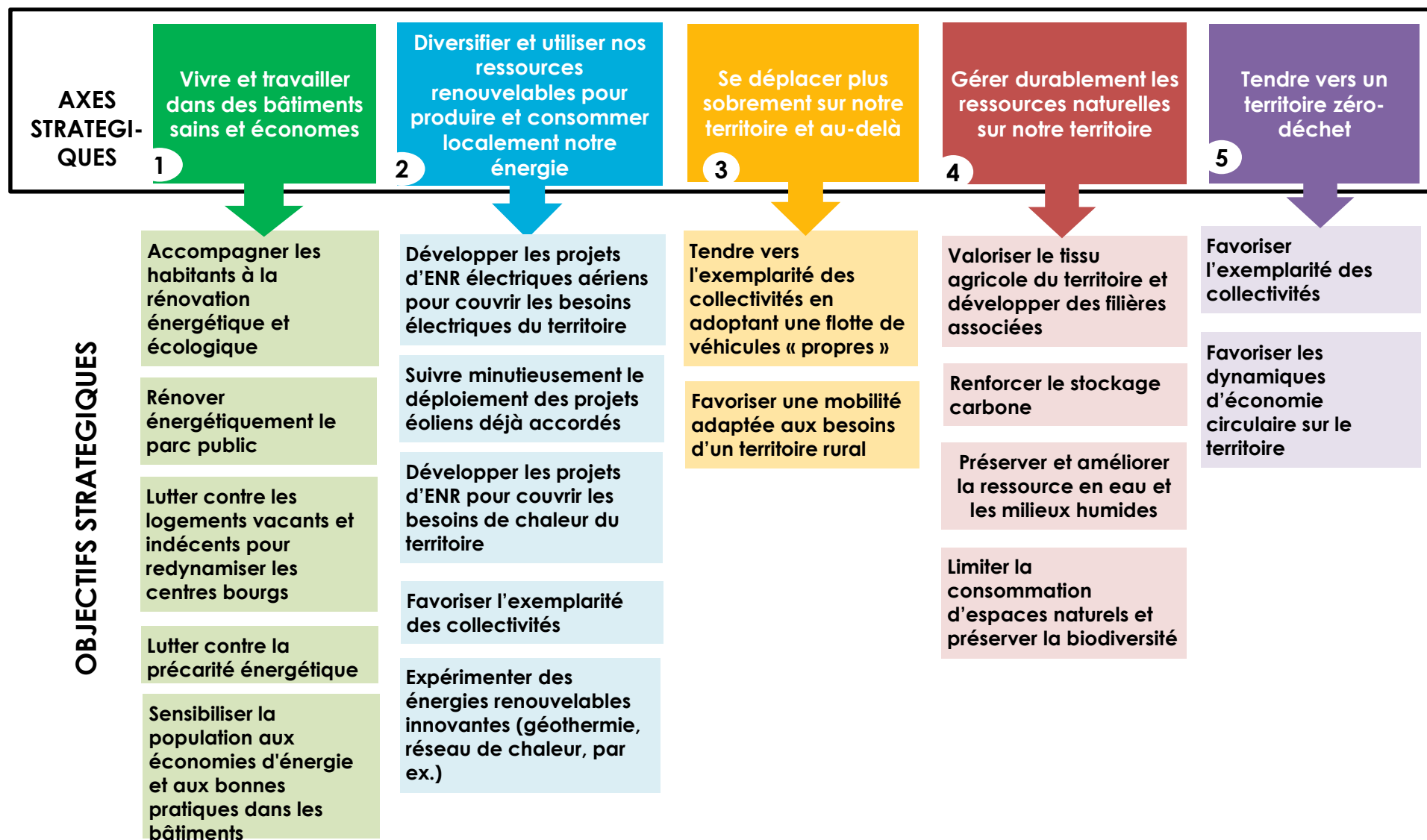
LES AXES STRATEGIQUES DU PCAET

La stratégie de la CCCP s'articule ainsi selon 5 grands axes stratégiques, réunissant chacun les objectifs prioritaires pour le territoire, validés par les élus.



Objectifs transverses :
Piloter et assurer la gouvernance du PCAET
Sensibiliser et communiquer sur le PCAET et la transition écologique auprès de la population

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS PAR AXE STRATEGIQUE



Objectifs transverses :
 Piloter et assurer la gouvernance du PCAET
 Sensibiliser et communiquer sur le PCAET et la transition écologique auprès de la population

AXE 1 – Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes

1

Objectifs stratégiques

- **Accompagner les habitants à la rénovation énergétique et écologique**
- **Rénover énergétiquement le parc public**
- **Lutter contre les logements vacants et indécents pour redynamiser les centres bourgs**
- **Lutter contre la précarité énergétique**
- **Sensibiliser la population aux bonnes pratiques dans les bâtiments**



AXE 2 – Diversifier et utiliser nos ressources renouvelables pour produire et consommer localement notre énergie

2

Objectifs stratégiques

- Développer les projets d'EnR électriques aériens pour couvrir les besoins électriques du territoire
- Suivre minutieusement le déploiement des projets éoliens déjà accordés
- Développer les projets d'EnR pour couvrir les besoins de chaleur du territoire
- Favoriser l'exemplarité des collectivités
- Expérimenter les énergies renouvelables innovantes (géothermie, réseau de chaleur)



AXE 3 – Se déplacer plus sobrement sur notre territoire et au-delà

3

Objectifs stratégiques

- **Tendre vers l'exemplarité des collectivités en adoptant une flotte de véhicules « propres »**
- **Favoriser une mobilité adaptée aux besoins d'un territoire rural**



AXE 4 – Gérer durablement les ressources naturelles sur notre territoire

4

Objectifs stratégiques

- **Valoriser le tissu agricole du territoire et développer des filières associées**
- **Renforcer le stockage carbone**
- **Préserver et améliorer la ressource en eau et les milieux humides**
- **Limiter la consommation d'espaces naturels et préserver la biodiversité**



AXE 5 – Tendre vers un territoire zéro-déchet

5

Objectifs stratégiques

- Favoriser l'exemplarité des collectivités
- Favoriser les dynamiques d'économie circulaire sur le territoire



ELABORATION DU PROGRAMME D' ACTIONS

PCAET de la Communauté de
Communes du Civraisien en Poitou



L'ORGANISATION DU PROGRAMME D' ACTIONS

Le cœur du PCAET

- Le programme d'actions est la colonne vertébrale du PCAET. Il rayonne sur l'ensemble du territoire en décrivant les actions qui seront mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans la stratégie. La mise en œuvre du plan climat s'inscrit dans **une logique d'amélioration continue**.
- Ce travail de sélection et de hiérarchisation a été mené **pour tous les secteurs d'activité et tous les domaines transversaux traités**. Il s'est également appuyé sur les résultats de l'analyse de l'état initial de l'environnement et les conclusions liées à la construction de l'évaluation environnementale stratégique. La participation du plan climat à la réponse aux enjeux environnementaux de la CCCP et son adaptation en conséquence contribuent ainsi à l'aide à la décision.

La fiche action

- Le programme d'actions s'accompagne pour chacune des actions d'un descriptif (**fiche action**) précisant les pilotes de ces actions, les conditions de mise en œuvre techniques et financières, les partenariats souhaités, les résultats attendus, les indicateurs, etc.
- Les indicateurs retenus donneront les éléments pour **préparer la future évaluation** du PCAET et ce sur quoi elle se basera (référentiel d'évaluation).

LE PROGRAMME D'ACTION CONSOLIDE

La déclinaison des 5 grands axes stratégiques

Le programme d'action se décline en 5 grands axes stratégiques thématiques, composés de 46 fiches actions:

- **Axe 1** : Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes
→ **13 fiches actions**
- **Axe 2** : Diversifier et utiliser nos ressources renouvelables pour produire et consommer localement notre énergie
→ **10 fiches actions**
- **Axe 3** : Se déplacer plus sobrement sur notre territoire et au-delà
→ **7 fiches actions**
- **Axe 4** : Gérer durablement les ressources naturelles sur notre territoire
→ **10 fiches actions**
- **Axe 5** : Tendre vers un territoire zéro-déchet
→ **6 fiches actions**

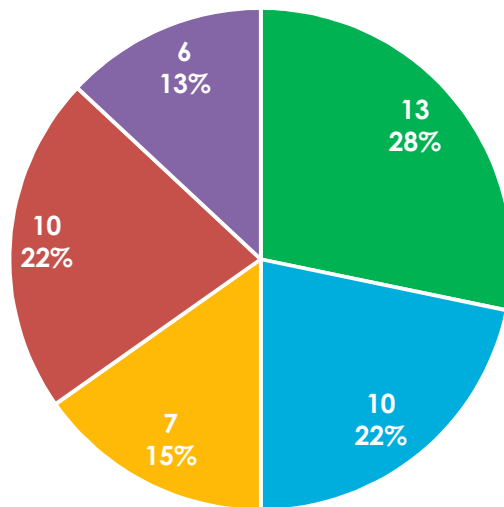
+ 3 actions transversales sur l'animation, la gouvernance et la communication

LE PROGRAMME D'ACTION CONSOLIDE

Répartition des fiches actions par axe et thématique

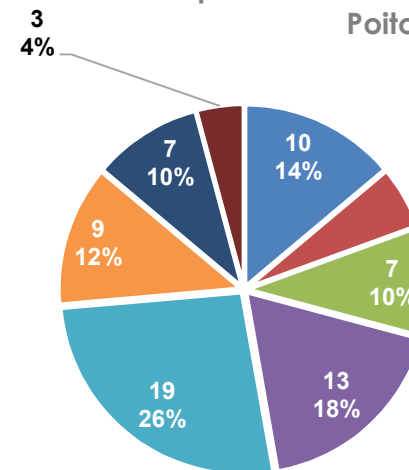
46 fiches actions / 5 axes stratégiques / 8 thématiques adressées

Fiches Actions par axes stratégiques - PCAET Civraisien en Poitou



- 1/ Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes
- 2/ Utiliser nos ressources renouvelables pour produire et consommer localement notre énergie
- 3/ Se déplacer plus sobrement sur notre territoire et au-delà
- 4/ Gérer durablement les ressources naturelles sur notre territoire
- 5/ Tendre vers un territoire zéro-déchet

Thématiques abordées - PCAET Civraisien en Poitou



- EnR
- Agriculture
- Mobilité
- Bâtiments
- MDE
- Economie circulaire
- Environnement
- Coordination PCAET

LE PROGRAMME D'ACTION CONSOLIDE

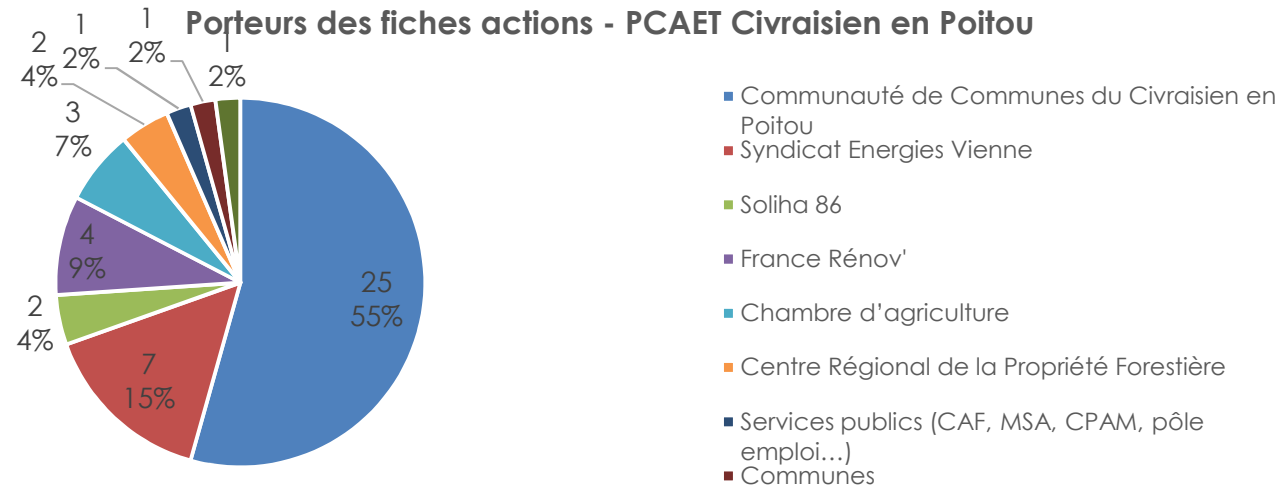
Répartition des fiches actions par axe et thématique

Des cibles variées et des pilotes impliquant les acteurs économiques

Cibles visées – PCAET Civraisien en Poitou



Porteurs des fiches actions - PCAET Civraisien en Poitou



LE PROGRAMME D'ACTION CONSOLIDE

Rappel des éléments de chiffrage issus du diagnostic



Consommation d'énergie :
797 GWh consommés par an



Emissions de gaz à effet de serre :
368 ktéqCO2 émises par an



Production d'énergies renouvelables :
360 GWh produit par an



Emissions des 6 polluants atmosphériques :
Le territoire a émis en 2014 : **3 385 tonnes de polluants atmosphériques.**

LE PROGRAMME D'ACTION CONSOLIDE

Synthèse des effets attendus

- L'ensemble des actions découlant des 5 axes de la stratégie a été évalué sur 6 ans

Cela donne **les estimations suivantes**, sur la base des hypothèses prises (détaillées au sein des fiches actions) :

- **Economies d'énergie : - 55,8 GWh**
- Réduction des GES : - 67 060 téqCO₂
- **Production d'EnR: + 115 GWh**
- **Qualité de l'air : - 362 t d'émissions de polluants**

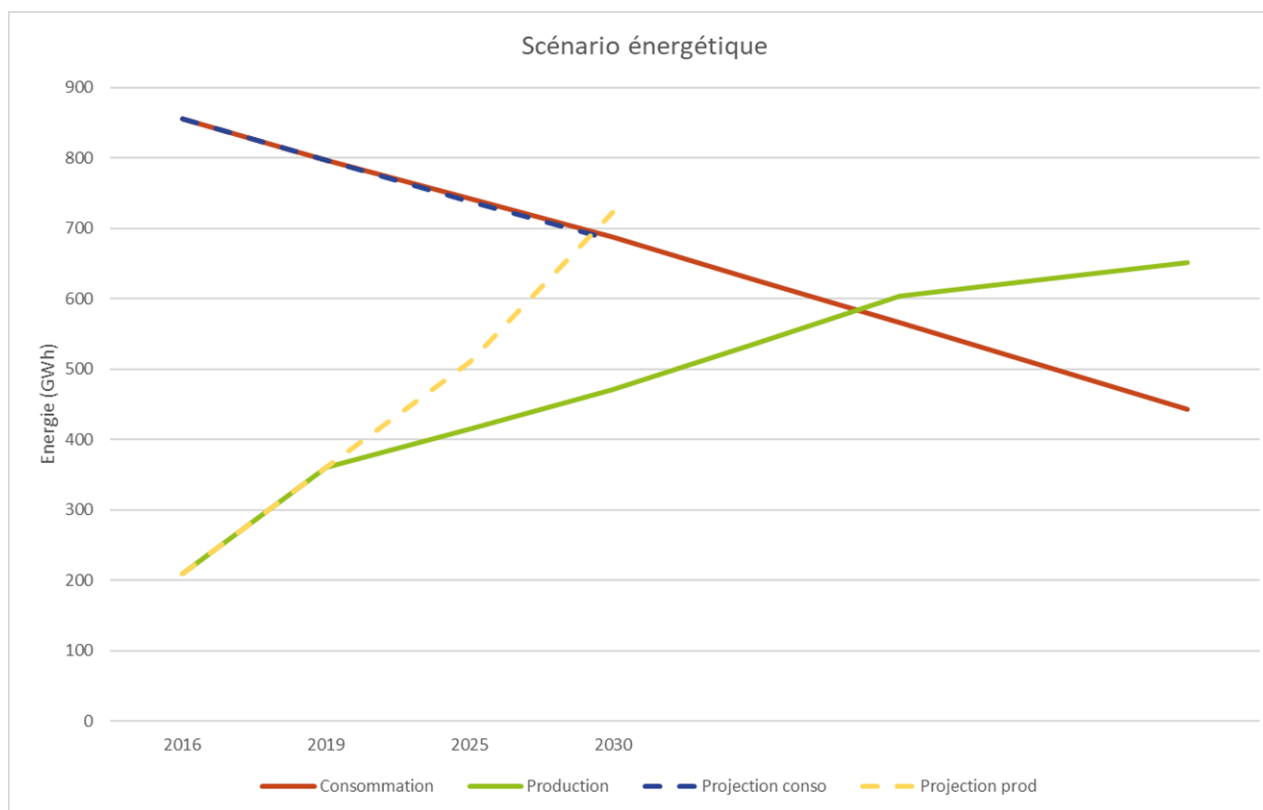
Soit en terme de projection sur la durée du PCAET :

	Consommations d'énergie	Part EnR	Gaz à effet de serre	Polluants atmosphériques
Objectifs 2028	-7 %	+ 25 %	- 18 %	- 10,6 %

LE PROGRAMME D'ACTION CONSOLIDE

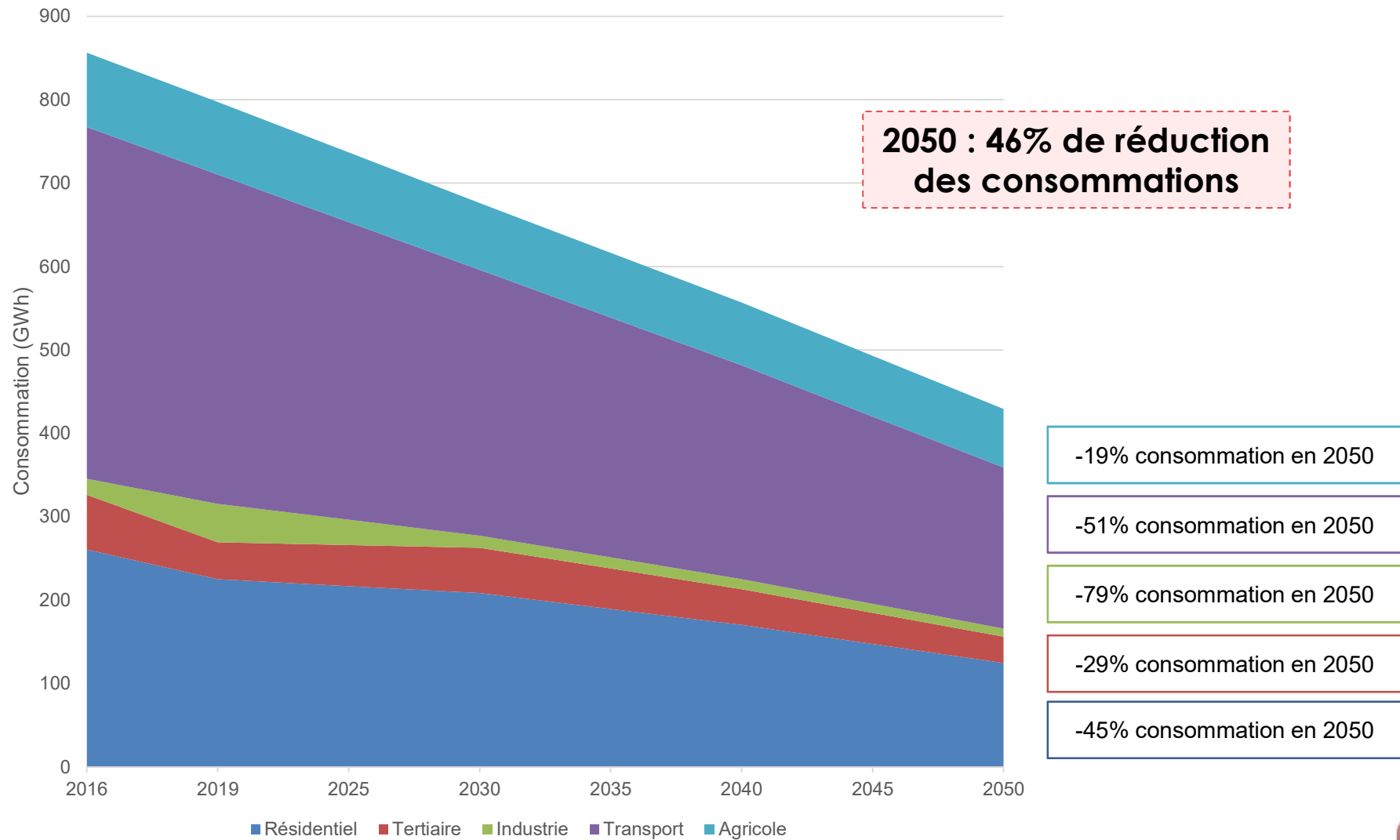
Tendance actuelle

- La projection des effets attendus du plan d'action suit presque la stratégie énergétique actée par la collectivité, avec un effort à prévoir sur la maîtrise de l'énergie entre 2026 et 2030 pour rattraper le retard pris sur le début du PCAET.
- Le développement des énergies renouvelables, lui, prend de l'avance par rapport aux objectifs.



LA TRAJECTOIRE OBTENUE : MAITRISE DE L'ENERGIE

Scénario de consommation



LA TRAJECTOIRE OBTENUE : MAITRISE DE L'ENERGIE

Résidentiel

Rénovation de 290 logements /an,
En 2030 : 25% des logements au niveau BBC,
réduction de 20% des consommations autres que le
chauffage (sensibilisation)
En 2050 : 67% des logements au niveau BBC,
réduction de 60% des consommations autres que le
chauffage (sensibilisation et optimisation)
(125 GWh en 2050 soit -45%)



Tertiaire

En 2030 : 15% des bâtiments rénovés au niveau
BBC,
réduction de 25% des consommations autres que
le chauffage (sensibilisation)
En 2050 : 40% des bâtiments rénovés au niveau
BBC, réduction de 60% des consommations autres
que le chauffage (sensibilisation et optimisation)
(31 GWh en 2050 soit -29%)



Industrie

Mobilisation de l'industrie sur tous les postes
d'économie possibles
(10 GWh en 2050 soit -79%)



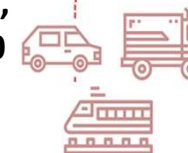
Agriculture

Meilleure régulation des serres, renouvellement
du parc motorisé (amélioration des performances
des moteurs), optimisation des parcelles et des
déplacements
(70 GWh en 2050 soit -19%)



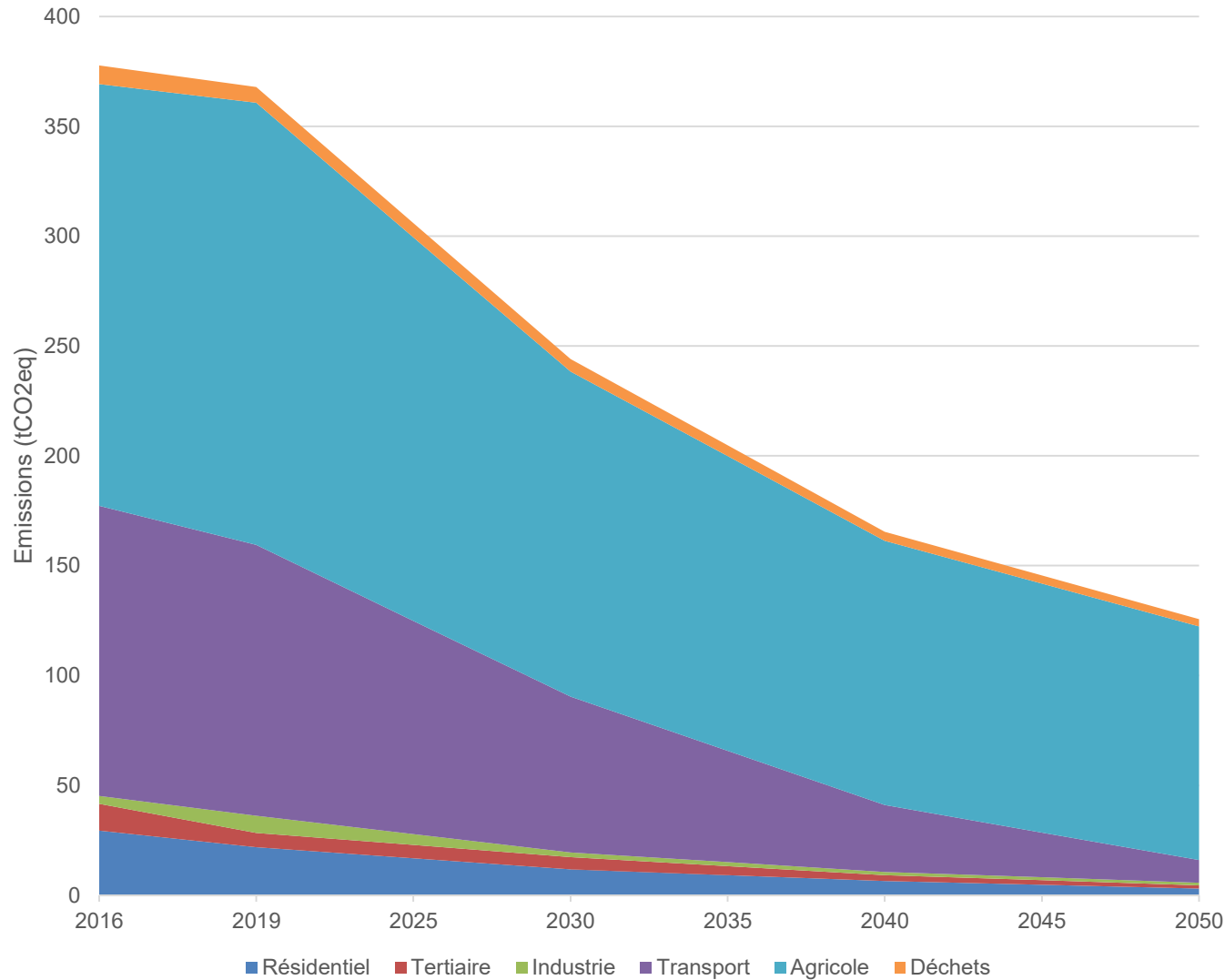
Transports routiers

- Renouvellement du parc automobile (amélioration des performances des moteurs et de conduite) : 7 000 véhicules en 2030 / 15 000 véhicules en 2050 remplacés pour 3L/100km
- Politique d'urbanisme : -6% de déplacements locaux en 2030; -12% en 2050
- Réduction du nombre de véhicules circulants (covoiturage, transports en commun, mobilité douce, télétravail...) : 19 % de déplacements évités en 2030 / 45 % en 2050
- Réduction du transit poids lourds : -15% en 2030 / -30% en 2050
(193 GWh en 2050 soit -51%)



LA TRAJECTOIRE OBTENUE : GAZ A EFFET DE SERRE

Scénario d'émissions



Baisse de 66% des GES d'ici 2050

-47% émissions en 2050

-47% émissions en 2050

-92% émissions en 2050

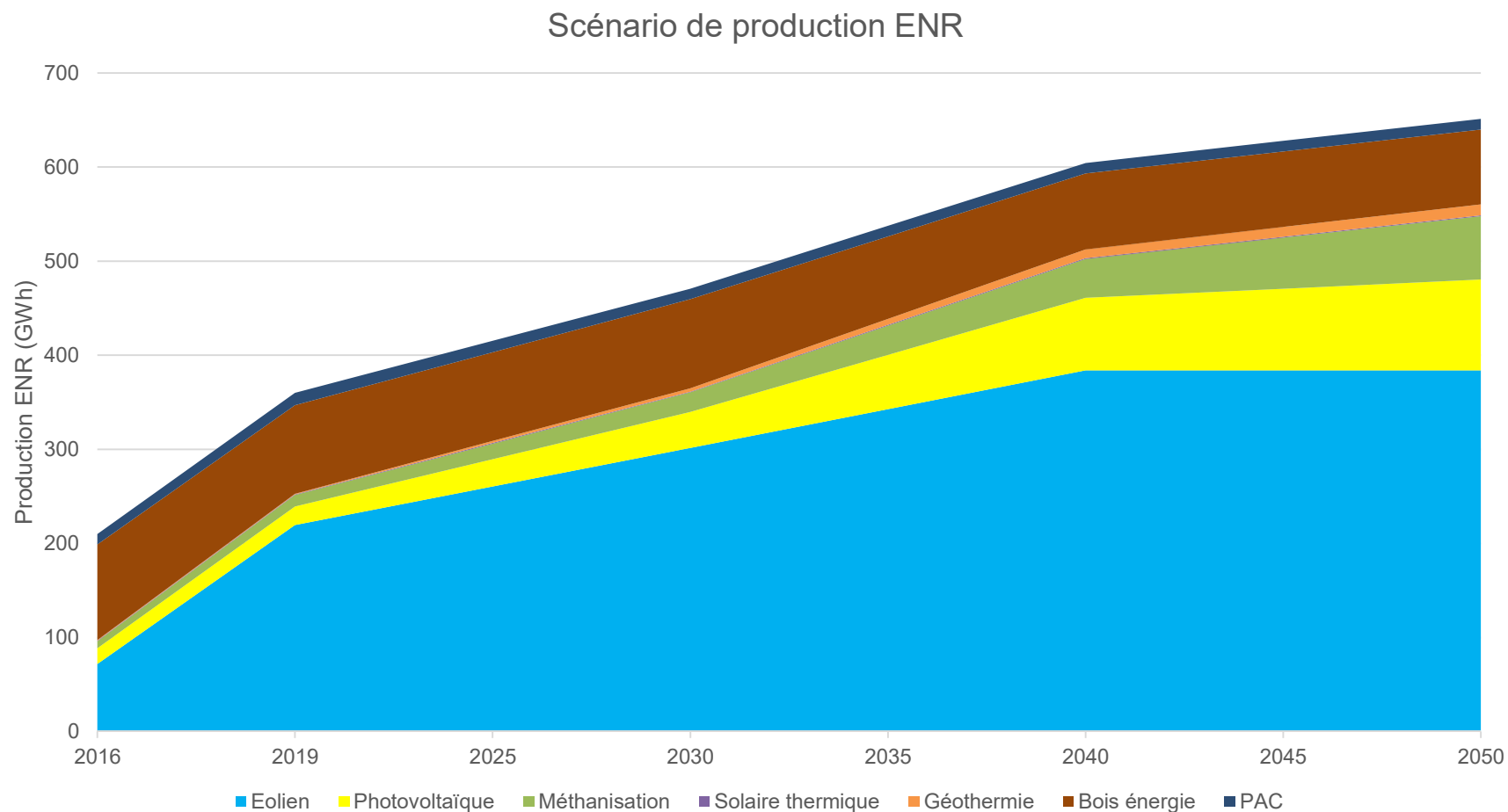
-85% émissions en 2050

-77% émissions en 2050

-86% émissions en 2050

LA TRAJECTOIRE OBTENUE : ENERGIES RENOUVELABLES

2030 : 70% des consommations sont couvertes par des ENR
2050 : 152% des consommations sont couvertes par des ENR



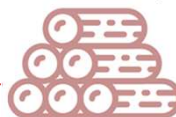
Ces projections intègrent les projets éoliens **déjà accordés** sur le territoire. Il n'y en a pas d'autres envisagés.

LA TRAJECTOIRE OBTENUE : ENERGIES RENOUVELABLES

Hypothèses retenues : Energies renouvelables thermiques

BOIS ÉNERGIE

59% des logements chauffés au bois en 2030
/ 80% en 2050
20% des bâtiments tertiaires chauffés au
bois en 2030 / 55% en 2050
(104 GWh en 2050)



GÉOTHERMIE - PAC

2% des logements chauffés en
géothermie en 2030 / 7% en 2050
2% des bâtiments tertiaires chauffés
en géothermie en 2030 / 15% en 2050
(11 GWh en 2050)



SOLAIRE THERMIQUE

33% des logements individuels équipés en 2030 / 40% en 2050,
33% des logements collectifs équipés en 2030 / 40% en 2050,
25% des gros consommateurs équipés en 2030 / 50% en 2050
(0,9 GWh en 2050)

BIOGAZ - COGÉNÉRATION

Ajout de l'équivalent de 3 installations de
cogénération de 500 kW en 2030 / 7
installations en 2050
(18 GWh en 2050)



BIOGAZ - INJECTION

Ajout de l'équivalent de 2 installations
en injection en 2030 / 10 installations
en 2050
(103 GWh en 2050)



LA TRAJECTOIRE OBTENUE : ENERGIES RENOUVELABLES

Hypothèses retenues : Energies renouvelables électriques

PHOTOVOLTAÏQUE

20% des bâtiments couverts en 2030 / 50% en 2050

10% des parkings couverts en 2030 / 35% en 2050

(96 GWh en 2050 soit x 5)



EOLIEN

5 éoliennes supplémentaires installées en 2030, 30 éoliennes en 2050
(380 GWh en 2050)



*Ces projections sont issues des projets **déjà accordés** sur le territoire.
Il n'y a pas d'autres projets éoliens envisagés.*

BIOGAZ - COGÉNÉRATION

Ajout de l'équivalent de 3 installations de cogénération de 500 kW en 2030 / 7 installations en 2050

(18 GWh en 2050)



LA QUALITE DE L'AIR

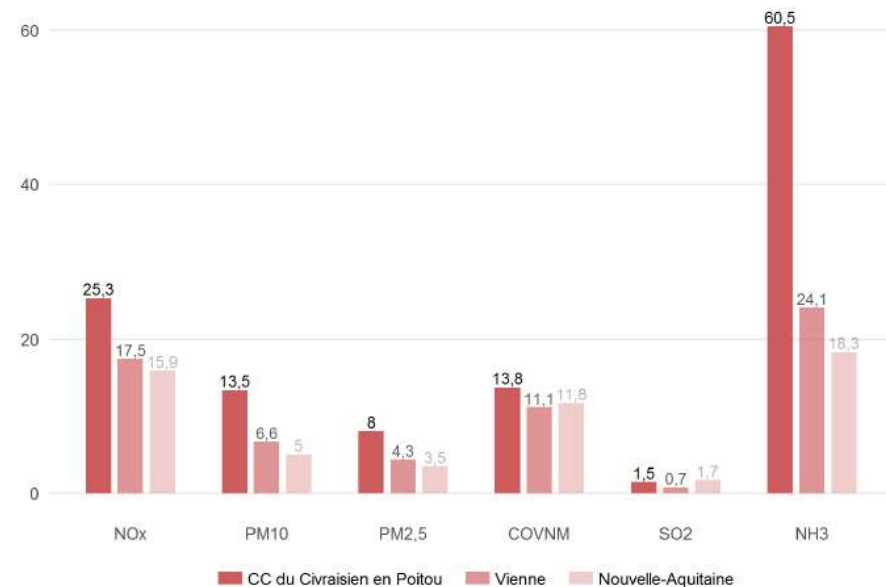
Rappel du contexte local

Rapportées au nombre d'habitants, les émissions de polluants de la CCCP apparaissent **supérieures à celles du département** et de la région pour l'ensemble des polluants.

Ces ratio plus élevés s'expliquent en partie par la **faible densité de population et par la forte dimension agricole du territoire** : le poids que représente sa population par rapport à la population départementale est inférieur au poids de sa SAU.

A l'échelle de la CCCP Nouvelle-Aquitaine, 5 communes sont classées comme « sensibles à la dégradation de la qualité de l'air » : **Châtillon, Chaunay, Couhé, Payré et Saint-Macoux**.

Ces communes ont été classées en communes sensibles car elles comportent des zones habitées où on observe des dépassements de valeurs limites réglementaires (NOx), **notamment à proximité des voies de circulation primaires**.



Comparaison des émissions par territoire – en kg/hab

LA QUALITE DE L'AIR

Synthèse des effets attendus par secteurs

Les estimations basées sur les actions prises sur les secteurs suivants :



AGRICULTURE : diminution notable des émissions : **NOx, PM10, PM2,5, COVNM** et quasiment **pas d'évolution des émissions de NH3** car les émissions sont exclusivement non énergétiques (cultures notamment)



RÉSIDENTIEL : **baisse des émissions** en lien avec les baisses des consommations pour tous les polluants (modes de chauffage avec des conversions de chauffages bois et fioul vers des foyers bois performants sur les six ans à venir, en incluant une évolution tendancielle du parc d'appareils de chauffage au bois), important pour les **COVNM et les particules fines.**



TERTIAIRE : Légère baisse des émissions de NOx en lien avec les baisses de consommations



TRANSPORTS ET MOBILITÉ : Une baisse importante de consommation de produits pétroliers entrainera une baisse forte des émissions de **NOx** et une baisse notable pour **COVNM, PM10, PM2,5.**

La mise en place de ces actions sur la durée du PCAET permettra :

- De réduire significativement la charge globale des polluants sur le territoire et ce dans la trajectoire définie par le PREPA (Plan national de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques)
- De réduire le nombre de « pics » au dessus du seuil réglementaire
- D'améliorer la santé de la population et des publics fragiles

LA QUALITE DE L'AIR

Synthèse des effets attendus par polluants

- **34 %** : forte baisse des émissions de **SO₂**, associée à la diminution de la consommation de produits pétroliers (résidentiel, tertiaire)
- **33 %** : forte baisse des émissions de **NO_x**, en lien avec l'évolution projetée de la consommation de produits pétroliers (tous les secteurs contribuent).
- **10 %** : baisse marquée des **PM_{2,5}** liée aux diminutions de consommations en produits pétroliers (transport routier) et bois (résidentiel et agriculture dans une moindre mesure).
- **9 %** : baisse des **COVNM** liée à la diminution de consommations de produits pétroliers (routier) et bois (résidentiel essentiellement).
- **7 %** : baisse modérée des **PM₁₀** liée aux diminutions de consommation en produits pétroliers (transport routier) et bois (résidentiel et agriculture)
- **0,2 %** : peu d'évolution des **NH₃**, car les émissions sont essentiellement non énergétiques (agriculture)

TRAJECTOIRES A 2030 ET 2050

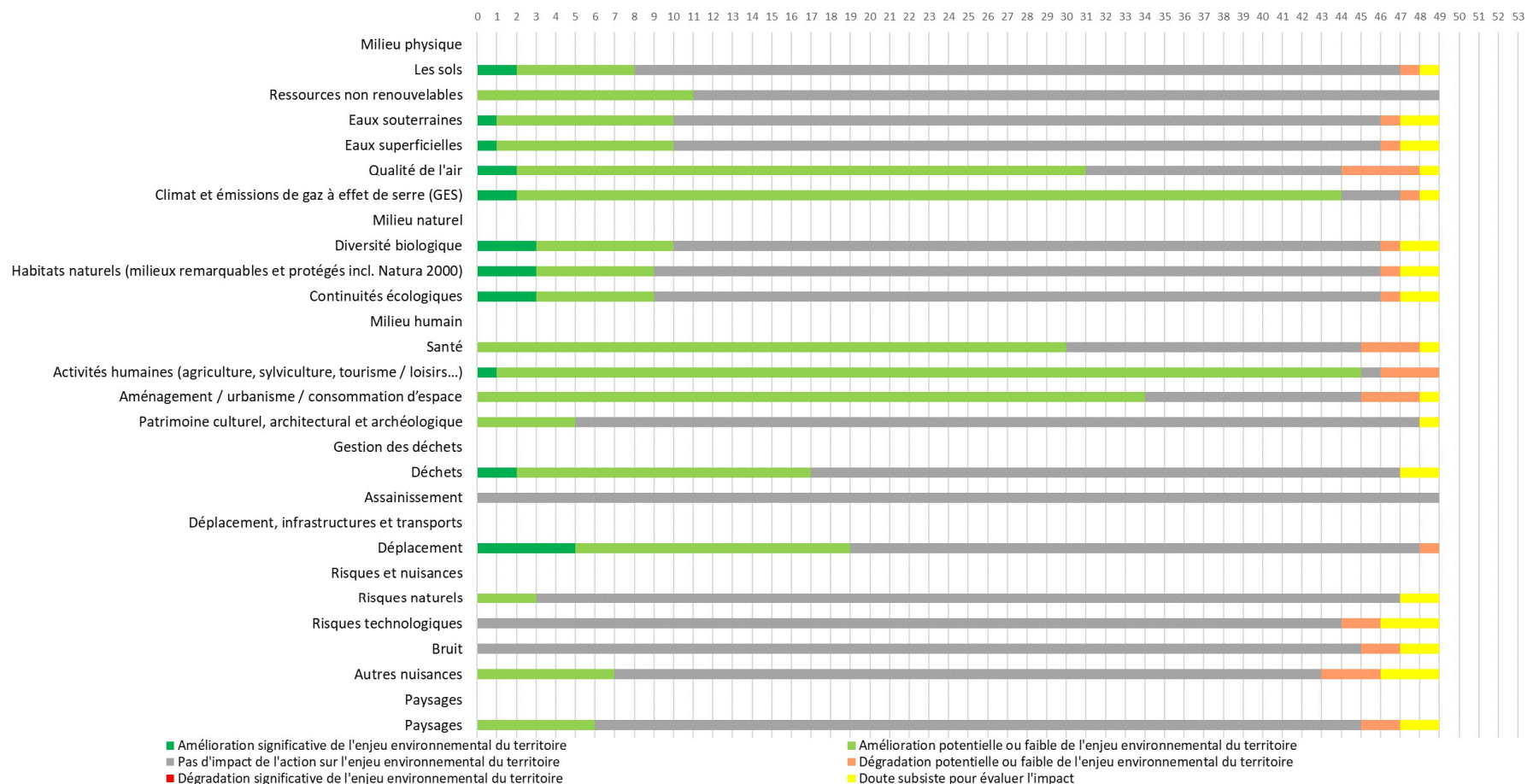
- La stratégie territoriale affiche une ambition forte sur le déploiement de certaines énergies renouvelables telles que le solaire photovoltaïque, thermique et le bois énergie.
- A horizon 2050, 152% des consommations sont couvertes par des énergies renouvelables.
- A travers cette stratégie, le territoire contribue à l'échelle locale à la poursuite des objectifs nationaux et régionaux.

	Consommation d'énergie	Part EnR	Gaz à effet de serre	Polluants Atmosphériques
Objectifs 2030 SRADDET	-30% par rapport à 2010	Taux de couverture : 50%	-45% par rapport à 2010	Obj. PREPA
Objectifs 2030 TEPCV	-20% par rapport à 2012	Taux de couverture : 33%	-40% par rapport à 1990	-
Objectifs 2030 CCCP	-15% par rapport à 2019	70%	-34% par rapport à 2019	Obj. PREPA
Objectifs 2050 CCCP	-46% par rapport à 2019	152%	-66% par rapport 2019	Obj. PREPA
Objectifs 2050 SRADDET	-50% par rapport à 2010	Taux de couverture : 100%	-75% par rapport à 2010	Obj. PREPA
Objectifs 2050 TEPCV	-50% par rapport à 2012	-	Facteur 4	-

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES)

Chaque action proposée a été confrontée aux différents enjeux environnementaux du territoire (incluant les zones Natura 2000) afin d'identifier les incidences potentielles, positives ou négatives ainsi que les éventuels manques.

Evaluation et quantification du nombre d'actions ayant un impact sur les différentes thématiques environnementales



ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES)

Les **incidences globales du PCAET sur l'environnement sont susceptibles d'être positives**. Toutefois, des **potentielles incidences négatives** sont attendues et une **attention particulière** sera portée sur les actions relatives :

- Au développement du **bois énergie** en lien avec :
 - La **dégradation de la qualité de l'air** et les conséquences sur la **santé**
 - La **surexploitation** du potentiel du territoire (forestier, surface agricole)
- L'artificialisation des sols lors de **projet d'aménagement** (les terrains déjà artificialisés seront privilégiés ainsi que les friches)
- Au développement de la **méthanisation** et ses incidences sur :
 - La qualité des sols, de l'eau et de l'air, ainsi que les nuisances olfactives
 - Les objectifs de réduction des déchets
 - Les objectifs d'évolution des pratiques agricoles
 - L'augmentation du trafic lié à l'approvisionnement des matières méthanisables
- Au **développement des EnR** qui nécessitera des études d'incidences spécifiques à chaque projet et qui devront prendre en le contexte environnemental (TVB, Natura 2000...)

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES)

Des engagements plus forts pourraient être portés grâce au PCAET sur :

- L'adaptation au **changement climatique**, la **qualité de l'air** et la **séquestration carbone** :
 - Limiter l'artificialisation des sols pour **limiter les risques vis-à-vis des phénomènes climatiques** (inondations, coulées de boues, gonflement des argiles...) et **augmenter la capacité de stockage du carbone**
 - **Réduire les prélèvements d'eau et anticiper les arbitrages sur la ressource**
 - **Améliorer la qualité des eaux**
 - Absence d'action en faveur de la couverture des fosses (ou autres action sur l'ammoniac)
- La gestion des **espaces naturels** et de leur **biodiversité** :
 - **réduire les éléments fragmentant de la TVB, fermeture des milieux, développement des espèces invasives...**
 - Connaissance de la biodiversité et de ses rôles (tampon, réservoirs...)
- Le développement des **transports en commun** (train, bus) et le maintien / développement des **services de proximité**

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES)

Les liens et l'articulation entre le plan d'actions et les plans et schémas d'orientation du territoire ont été examinés

COHERENCE AVEC LA STRATEGIE NATIONALE BAS CARBONE (SNBC)	Les actions du PCAET contribuent positivement aux objectifs de la SNBC. Les objectifs stratégiques du PCAET pour les émissions de GES et la réduction des consommations énergétiques ne permettent pas d'atteindre les objectifs nationaux 2050. Pour le développement des EnR, la stratégie de la CCCP est plus ambitieuse que les objectifs nationaux.
COMPATIBILITE AVEC LOI PLAN NATIONAL DE REDUCTION DES EMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHERIQUES (PREPA)	Les objectifs PREPA 2030 ne semblent pas pouvoir être atteints au regard du plan d'actions du PCAET. Des efforts sont encore à fournir pour réduire les émissions des polluants atmosphériques.
COMPATIBILITE AVEC LE SCHEMA REGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE (SRCAE) ET LE FUTUR SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'EGALITE DES TERRITOIRES (SRADDET)	Aucune des actions du PCAET n'est en divergence avec les orientations structurantes et transversales du SRCAE ou du SRADDET. Le PCAET est donc compatible avec ces schémas. <u>Certains objectifs ne sont toutefois pas adressés bien que en lien avec le PCAET : enjeux sur la santé en lien avec l'augmentation des températures, le rafraîchissement passif des espaces urbains.</u>
COHÉRENCE AVEC LE SCOT SUD VIENNE	Aucune des actions du PCAET n'est en divergence avec les orientations structurantes du SCoT. Le PCAET est donc compatible avec ce schéma.

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES)

- Les thématiques du **climat**, des **émissions de gaz à effet de serre** (GES) et des **activités humaines**, en lien avec l'ensemble des actions portées par la CCCP, sont prises en comptes et les incidences sur l'environnement seront globalement positives
- De nombreux **co-bénéfices** apparaissent sur d'autres thématiques ou compartiments de l'environnement : **santé, aménagement/patrimoine bâti, déplacements, eaux, biodiversité, déchets...**
- Des vigilances devront tout de même être portées sur :
 - Le **développement du bois énergie**
 - Le **développement des EnR** qui nécessitera des études d'incidences spécifiques à chaque projet, en particulier la méthanisation et l'éolien déjà accordé
 - La **consommation d'espace** pour certains projets, dont pour certains les terrains déjà artificialisés seront privilégiés ainsi que les friches
- L'intégration de l'environnement lors de l'opérationnalisation des actions, la mise en place et le **suivi des indicateurs environnementaux** permettra de suivre ces incidences afin d'adapter les actions ou prendre des mesures de correction adaptées tout au long de la démarche (amélioration continue).

DETAILS DU PROGRAMME D'ACTIIONS

PCAET de la Communauté de
Communes du Civraisien en Poitou



LES FICHES ACTIONS

Une opérationnalité complète et chiffrée

Dès le début du travail de mobilisation des acteurs socio-économiques du territoire, il a été souhaité par la CCCP d'apporter le maximum d'opérationnalité aux fiches actions, afin que celle-ci soit de **véritables supports partagés et consolidés**, pour lancer la dynamique des actions détaillées.

Ainsi, un important travail d'identification des partenaires potentiels a été réalisé pour n'oublier aucune structure compétente, et un **détail poussé de la déclinaison opérationnelle a été demandé** : calendrier, étapes de planning, estimation des moyens humains (hypothèse), niveau d'ambition chiffré, lien entre fiches action...

Ce travail a ensuite été **renforcé par le chiffrage de l'impact des actions sur la durée du PCAET**, en termes de réduction de GES émis, de kWh économisés et de ceux produits par les installations EnR. Ce travail très fin a permis de préciser les niveaux d'ambitions et les objectifs à atteindre, pour les adapter aux potentiels du territoire et à ses capacités, tout en s'assurant de lancer une dynamique pérenne pour l'atteinte des obligations réglementaires en 2030 et 2050.

□ L'ensemble de ces fiches est détaillé en annexe

LES FICHES ACTIONS

En résumé par axe stratégique

Axe 1 : Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes



Le secteur résidentiel est identifié comme le second poste de consommation énergétique du territoire (31 %), et la facture énergétique moyenne/an/hab du territoire s'élève à environ 2900 €. Il y a un intérêt à agir pour lutter contre la précarité énergétique et redonner des moyens à chaque habitant.

La **rénovation énergétique et écologique**, outil indispensable pour l'amélioration du bâti, la réduction des dépenses énergétiques des ménages et la **lutte contre la précarité énergétique** a donc été érigée en priorité par la communauté de communes.

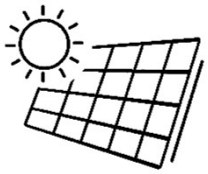
La volonté du territoire est d'apporter un service de conseils indépendant aux particuliers pour les accompagner dans leurs projets de rénovation. Un engagement complémentaire à celui souhaité dans le cadre du PLUi, est de pouvoir lutter contre les logements vacants pour **redynamiser les centres bourgs et offrir des logements économes et décents à la population**.

L'ambition est également de générer une dynamique locale reposant sur des artisans qualifiés et promouvoir des matériaux de qualité autant que possible écologiques et locaux.

LES FICHES ACTIONS

En résumé par axe stratégique

Axe 2 : Diversifier et utiliser nos ressources renouvelables pour produire et consommer localement notre énergie



Le Civraisien en Poitou possède un potentiel de développement des énergies renouvelables à valoriser. Cependant, le territoire connaît depuis plusieurs un développement éolien souvent incontrôlé qui cristallise la situation et rend difficile son acceptation par la population. Ainsi, la volonté du PCAET est de suivre et diversifier le développement des ENR locales.

Pour réduire la facture énergétique du territoire, le Civraisien en Poitou et les acteurs du territoire souhaitent **miser davantage sur les énergies solaires** (pour produire de l'électricité et de la chaleur localement) et **expérimenter des projets de production de chaleur** (géothermie, réseaux de chaleur, etc.).

Parce que le territoire estime qu'on ne peut pas imposer le changement qu'aux autres, les collectivités s'engagent à faire preuve d'**exemplarité et initier des projets locaux innovants** pour promouvoir les énergies renouvelables locales.

Cela permettra, d'une part, de **limiter sa dépendance aux ressources extérieures** (et aux coûts financiers et environnementaux qui leurs sont associés) et d'autre part, de créer de nouveaux emplois locaux à forte valeur ajoutée et préservant les ressources naturelles, la santé des habitants, et le cadre de vie.

LES FICHES ACTIONS

En résumé par axe stratégique

Axe 3 : Se déplacer plus sobrement sur notre territoire et au-delà



L'impact du secteur des transports sur le Civraisien en Poitou (plus de 47% des consommations d'énergie et 35% des émissions de GES) est très important, du point de vue de la qualité de l'air et de la santé, mais aussi en terme de la qualité de vie et du recours contraint à la voiture.

Le territoire souhaite ainsi répondre aux attentes fortes de la part des habitants et des salariés en s'engageant pour favoriser une modification des pratiques de déplacement, une mobilité adaptée aux besoins : **aménager le territoire sous le prisme de la proximité et des services à la population** ; et déployer davantage de solutions multimodales et interterritoriales, réalistes et adaptées aux besoins quotidiens des habitants ainsi qu'à leurs activités professionnelles.

L'objectif n'est pas de calquer des actions de mobilité qui fonctionneraient en milieu urbain et qui ne seraient pas pertinentes en milieu rural, mais bien d'imaginer une **nouvelle approche de la mobilité dans les territoires ruraux** pour faciliter avant tout la vie des habitants en proposant d'avoir moins besoin de se déplacer, de se déplacer moins loin, d'optimiser les déplacements, ou **disposer de vraies solutions de proximité.**

LES FICHES ACTIONS

En résumé par axe stratégique

Axe 4 : Gérer durablement les ressources naturelles sur notre territoire



Le Civraisien en Poitou, territoire à forte dominante rurale possède encore de nombreuses exploitations agricoles qui façonnent les paysages, créent des espaces ouverts et contribuent au développement de la biodiversité. Les surfaces agricoles, prairiales et surtout forestières qui composent également les paysages participent fortement au piégeage du carbone et vient ainsi compenser les émissions de gaz à effet de serre du territoire.

La **préservation de ces ressources naturelles** représente ainsi un enjeu fort pour la collectivité, qui souhaite s'engager au côté d'acteurs locaux dans une stratégie de gestion durable de son patrimoine naturel, notamment grâce à des actions qui concourent à **valoriser la place du végétal, à limiter l'artificialisation des sols et à préserver la ressource en eau.**

La **valorisation et le maintien du tissu agricole** avec notamment la mise en place de filières courtes pour permettre une alimentation saine et de proximité sur la CCCP, sont autant d'actions permettant de tendre vers une indépendance alimentaire de qualité et la création de valeurs économiques non délocalisables.

LES FICHES ACTIONS

En résumé par axe stratégique

Axe 5 : Tendre vers un territoire zéro-déchet



La prévention des déchets répond à des enjeux environnementaux, (économies de ressources naturelles et baisse de consommation d'énergie), des enjeux économiques (activités non délocalisables et économie circulaire) et des enjeux sociaux (économie sociale et solidaire, alternatives collectives).

Le territoire du Civraisien en Poitou mène depuis plusieurs années de nombreuses actions favorisant les dynamiques d'économie circulaire qu'il souhaite valoriser et approfondir dans cadre de son plan climat.

Valorisation des ressources locales, création de valeurs locales, économie d'échelle, renforcement des synergies et des complémentarités entre les acteurs, prévention des déchets, sont autant d'enjeu traités dans la stratégie du territoire.

L'ensemble des acteurs du territoire sont mobilisés pour **faire du territoire du Civraisien en Poitou un territoire exemplaire zéro-déchet.**

LES FICHES ACTIONS

LES 53 ACTIONS PAR AXES STRATEGIQUES

Axe stratégique	N° Action	Intitulé de l'action	
0/ Animation, gouvernance et communication	0.1	Gouvernance, suivi et évaluation du PCAET	
	0.2	Assurer la communication et la mobilisation autour de la démarche PCAET	
	0.3	Animer les relations et partenariats avec les acteurs locaux, départementaux et régionaux	
1/ Vivre et travailler dans des bâtiments sains et économes	1.1.1	Mettre en place un plan de communication pour France Rénov'	
	1.1.2	Structurer une filière territoriale des entreprises du bâtiment et les référencer	
	1.1.3	Proposer des formations à l'auto-rénovation performante (particuliers non-éligibles à l'Anah)	
	1.2.1	Adhérer au CRER pour maîtriser la demande en énergie des collectivités	
	1.2.2	Être exemplaire sur la rénovation de bâti ancien du parc public	
	1.2.3	Animer et mettre en œuvre le plan d'action de la Commission « Excellence Environnementale »	
	1.2.4	Améliorer les performances et la maîtrise en demande d'énergie des parcs d'éclairage public.	
	1.3.1	Lutter contre les logements vacants en proposant une offre d'aide à l'auto réhabilitation	
	1.3.2	Mettre en œuvre un Programme Local de l'Habitat	
	1.4.1	Isoler les passoires thermiques	
	1.4.2	Mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat (OPAH)	
	1.5.1	Valoriser les chantiers écologiques exemplaires et promouvoir les éco-matériaux	
	1.5.2	Accompagner les particuliers et le petit tertiaire dans leurs projets de rénovation	
	2/ Diversifier et utiliser nos ressources renouvelables pour produire et consommer localement notre énergie	2.1.1	Recenser et valoriser les friches industrielles pour la production d'EnR
		2.1.2	Favoriser le développement des énergies renouvelables électriques et la maîtrise des consommations sur le territoire
2.1.3		Appuyer et soutenir aux collectivités souhaitant développer des installations d'électricités renouvelables sur leurs territoires	
2.2.1		Assurer la réappropriation politique de la maîtrise de l'éolien sur le territoire	
2.3.1		Communiquer sur les ENR thermiques lors du remplacement de chaudière et des travaux d'isolation thermique	
2.4.1		Réaliser un réseau de chaleur exemplaire	
2.5.1		Structurer une filière professionnelle et innovante des entreprises du bâtiment (MDE et EnR)	
2.5.2		Identifier les potentiels d'un mix énergétique non délocalisable	
2.5.3		Sensibiliser et accompagner des projets de développement de géothermie dans les collectivités	
2.5.4		Développer des projets territoriaux de production de biométhane en injection sur les réseaux de gaz naturel ou en cogénération sur les réseaux électriques.	

LES FICHES ACTIONS

LES 53 ACTIONS PAR AXES STRATEGIQUES

Axe stratégique	N° Action	Intitulé de l'action
3/ Se déplacer plus sobrement sur notre territoire	3.1.1	Elaborer un schéma directeur pour l'installation de bornes de recharge électriques
	3.2.1	Coordonner des dispositifs de covoiturage de proximité
	3.2.2	Favoriser les liaisons douces sur le territoire en direction des pôles multimodaux et des services centraux
	3.2.3	Mettre en place un schéma de développement du télé-travail et du coworking
	3.2.4	Faire vivre l'offre de proximité via la communication et les permanences itinérantes
	3.2.5	Développer un schéma de mobilité locale en Poitou
4/ Gérer durablement les ressources naturelles sur notre territoire	3.2.6	Reprendre le projet de ferroutage sur Saint Saviol
	4.1.1	Mise en place de complémentarités entre systèmes de production agricoles ~ faire de la « polyculture-élevage territoriale »
	4.1.2	Valoriser des retours d'expérience et développer l'agriculture de conservation notamment par l'implantation de miscanthus
	4.1.3	Développer les circuits-courts
	4.2.1	Améliorer les pratiques de gestion forestière pour favoriser la séquestration du carbone
	4.2.2	Améliorer la mobilisation du bois sur le territoire (bois d'œuvre et bois énergie)
	4.3.1	Assurer la récupération des eaux de pluie sur toitures publiques et tertiaires
	4.3.2	Restaurer et protéger les cours d'eau du territoire – Compétence GEMAPI
	4.4.1	Valoriser les haies communales et encourager les particuliers à faire de même
	4.4.2	Accompagner la réduction de l'utilisation d'intrants (eau, produits phytosanitaires) dans les exploitations agricoles
5/ Tendre vers un territoire "zéro-déchet"	4.4.3	Mettre en place une gestion éco-responsable de l'entretien des espaces verts communautaires
	5.1.1	Poursuivre les actions dans le cadre de la labélisation territoire économie circulaire
	5.1.2	Harmoniser et optimiser le service déchets et mettre en place la tarification incitative
	5.1.3	Mettre en place l'action « Je trie pour un arbre »
	5.2.1	Mettre en œuvre une gestion de proximité des biodéchets sur le territoire du Civraisien en Poitou
5.2.2	Structurer une filière bois énergie en valorisant les déchets bois	
5.2.3	Mettre en œuvre une dynamique d'Ecologie Industrielle et Territoriale pour valoriser localement les déchets des entreprises	

LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

PCAET de la Communauté de
Communes du Civraisien en Poitou



SUIVI & EVALUATION

Le suivi du PCAET

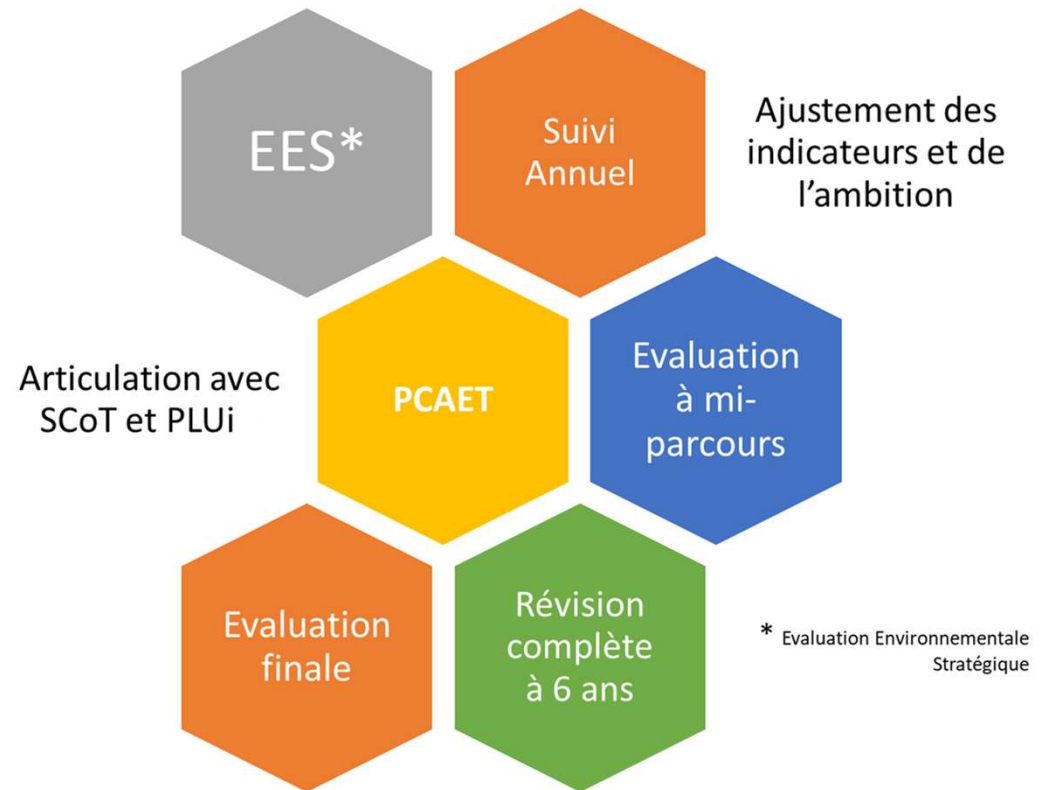
- ❑ Pour les actions développées sur le long terme, les indicateurs enregistrés dans un tableau de bord permettent de suivre progressivement l'atteinte des objectifs fixés.
- ❑ Les indicateurs permettent ainsi de justifier, de façon pratique et visible, des moyens qui ont été attribués à une opération, à des investissements réalisés et plus largement, d'une politique menée. Ils serviront de base au travail d'évaluation.
- ❑ Il sera nécessaire de compléter ce travail par une analyse plus qualitative des effets réels d'une action (enquêtes de satisfaction, taux de passage à l'acte...).

Groupe de travail	Axe stratégique	Objectif opérationnel issu de la stratégie	N° Acti	Intitulé de l'action	CIBLES	Pilote potentiel identifié	Partenaires potentiels identifiés	GVH dotés en 2019 à exploiter	GVH à développer	Estimation de la baisse de consommation sur 6 ans (en MWh)	En % évités	TeqCO2 évités en 2019 selon scénario volontaire	TeqCO2 évités sur 6 ans selon scénario volontaire	Estimation GES évités sur 6 ans (en tCO2e)	En % évités	Potentiel GVH produit en 2019 selon scénario	Potentiel GVH produit en 6 ans selon scénario	Estimation EAF sur 6 ans (en GWh)	En % de remplissage	Moyens humains annuels (en ETP)	Moyens financiers sur 6 ans du PCAET (hors coût humains)	Délais de réalisation	Point de vigilance EES au 04/10/2019
Coordination PCAET	01 Objectifs transverses	Gouverner et piloter le PCAET	0.1	Gouvernance, suivi et évaluation du PCAET	Communes	CCCP	SEV, communes, porteurs d'actions du PCAET													0,3 ETP			Nouvelle FA suite au COTEC du 05/09/2019 Confirmer l'évaluation annuelle
Coordination PCAET	01 Objectifs transverses	Communiquer et éduquer les citoyens sur la transition énergétique	0.2	Assurer la communication et la mobilisation autour de la démarche PCAET	Communes	CCCP	Communes, porteurs d'action PCAET													Recrutement d'un animateur			Nouvelle FA suite au COTEC du 05/09/2019 Absence de commentaire en lien avec PEES
Coordination PCAET	01 Objectifs transverses	Gouverner et piloter le PCAET	0.3	Animer les relations et partenariats avec les acteurs locaux, départementaux et régionaux	Communes	SEV	Groupe Energies Vienne, Université, CAUE, PEI, CAPEB, SOLHA, etc													ETP du SEV			
MDE	11 Vies et travailler dans des bâtiments sains et économes	Accompagner les habitants à la rénovation énergétique et écologique	1.1.1	Mettre en place un plan de communication et d'accompagnement	Particuliers	EIE	Communauté de communes, communes (maires), entreprises													1 ETP au 15 septembre par Solha			Inclure l'information sur l'évaluation, la réalisation, le coût de l'action, les aides, les obstacles à l'action, les besoins, l'adaptation des bâtiments ou des équipements existants Utiliser de préférence les EAF dans une action de communication (qualité de l'air)
Bâtiments	11 Vies et travailler dans des bâtiments sains et économes	Accompagner les habitants à la rénovation énergétique et écologique	1.1.2	Structurer une filière territoriale des entreprises de bâtiment	Communes	CCCP	Espaces Info Énergie, SIBH, CAPEB, FFB, SEV, Adem, Anah, CEV, ADL	4,20					457							0,5	10 000,001	1	Utiliser de préférence les EAF dans une action de communication (qualité de l'air)
Bâtiments	11 Vies et travailler dans des bâtiments sains et économes	Accompagner les habitants à la rénovation énergétique et écologique	1.1.3	Proposer des formations à l'accompagnement pour les particuliers (Bâtiments sains)	Particuliers	EIE	professionnels occupants/bailleurs, entreprises et interprofession (ODEYS, CAPEB, FFB, associations locales)													0,2			Inclure l'information sur l'évaluation, la réalisation, le coût de l'action, les aides, les obstacles à l'action, les besoins, l'adaptation des bâtiments ou des équipements existants Utiliser de préférence les EAF dans une action de communication (qualité de l'air)
MDE	11 Vies et travailler dans des bâtiments sains et économes	Réaliser énergétiquement le parc public	1.2.1	Adresser un CEP pour réduire la demande en énergie des collectivités	Communes	CEP	ADEME																AUXELIA "FICHE A HEBER AVEU LABEL LUO 3E" Préciser dans le descriptif l'objectif de l'action et l'adhésion au CEP Inclure l'information sur la réalisation, le coût de l'action, les aides, les obstacles à l'action, les besoins, l'adaptation des bâtiments ou des équipements existants Préciser l'usage de matériaux biosourcés locaux Compléter la sensibilisation et la formation sur le thème de l'évaluation, réalisation, coût de l'action, les aides, les obstacles à l'action, les besoins, l'adaptation des bâtiments ou des équipements existants Utiliser de préférence les EAF dans une action de communication (qualité de l'air)
Bâtiments	11 Vies et travailler dans des bâtiments sains et économes	Réaliser énergétiquement le parc public	1.2.2	Réaliser un diagnostic complet de rénovation du bâtiment du parc public	Communes	CCCP	CEP, ADEME, ODEYS, entreprises et interprofession, communes, concertes, Syndicat Energie Vienne, Espaces Info Energie													0,2			
Bâtiments	11 Vies et travailler dans des bâtiments sains et économes	Réaliser énergétiquement le parc public	1.2.3	Animer le plan d'action EcoBâtiments Environnementaux et proposer des programmes opérationnels pour les collectivités du SEV	Communes	SEV	Groupe Energies Vienne																
Bâtiments	11 Vies et travailler dans des bâtiments sains et économes	Réaliser énergétiquement le parc public	1.2.4	Améliorer les performances et la demande en multiples de l'énergie des parcs d'éclairage public	Communes	SEV	Groupe Energies Vienne																
Bâtiments	11 Vies et travailler dans des bâtiments sains et économes	Lutter contre les logements vacants et indiquer pour redynamiser le centre urbain	1.3.1	Lutter contre les logements vacants et proposer un offre de diagnostic d'urgence d'aide à l'auto-réhabilitation	Particuliers	CCCP	An'inter, compagnies bailleurs, Anah, EPF, Solha, EIE, entreprises, ODEI (chauffeur éco habitat)		2,20					244								2	Communiquer avec une qualité de l'air élevée, la réalisation et le coût de l'action, les aides, les obstacles à l'action, les besoins, l'adaptation des bâtiments ou des équipements existants

SUIVI & EVALUATION

Le suivi du PCAET

- L'analyse qualitative vérifiera dans quelle mesure les objectifs du PCAET ont été atteints, et si les moyens mis en œuvre (humains, techniques, financiers, administratifs) étaient suffisants et adaptés pour atteindre les objectifs.
- Cela conduira la CCCP à dégager les clés de réussite (à reproduire), les difficultés (à anticiper ou contourner) et les erreurs (à ne pas reproduire). Surtout, cela permettra de renforcer la connaissance des parties prenantes sur des sujets parfois complexes, d'apprécier la qualité de la concertation, de la mobilisation et de communiquer.



LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 1 (Bâtiment) (1/3)

N° Action	Actions	Indicateurs de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
1.1.1	Mettre en place un plan de communication pour France Rénov'	Nombre de totems déposés	Formation à la qualité de l'air et aux autres enjeux (déchets, ventilation...) [heures de formation/an] Part des chantiers de rénovation ayant intégrés des matériaux bio sourcés, bio dégradables et locaux [%/an]
		Nombre de paquets de flyers laissés en mairie	
		Nombre de contacts en permanence (téléphone et présentiel = chiffres de suivi de SoliHa)	
1.1.2	Structurer une filière territoriale des entreprises du bâtiment et les référencer	Niveau de fréquentation du forum	
		Nombre de projets	
1.1.3	Proposer des formations à l'auto-rénovation performante (particuliers non-éligibles à l'Anah)	Nombre d'actions organisées	
		Nombre de kWh économisés suite au chantier (chantier de formation + chantiers en auto-rénovation)	
1.2.1	Adhérer au CRER pour maîtriser la demande en énergie des collectivités	Economies d'énergie réalisés pour les communes,	
		Economies d'énergie réalisés à l'échelle du territoire	
1.2.2	Être exemplaire sur la rénovation de bâti ancien du parc public	Nombre d'actions de sensibilisation engagées	
		Nombre de participants	
		Nb kWh économisés	
		Emissions de CO2 évitées	
		Nombre de bâti rénové	

LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 1 (Bâtiment) (2/3)

N° Action	Actions	Indicateurs de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
1.2.3	Animer et mettre en œuvre le plan d'action de la Commission « Excellence Environnementale »	<p>Nombre de bâtiments audités.</p> <p>Taux de transformation en travaux</p> <p>Nombre de remplacement de chaudière fioul</p> <p>Nombre d'interventions sur le parc éclairage public (cf. détail dans la fiche-action sur l'éclairage public)</p> <p>Nombre de bâtiments BEPOS, installations PV (9-100kWc), chaudière gaz Haute Performance, PAC et bois Flamme Verte 7 étoiles</p> <p>Nombre de bornes de recharge installées et taux d'utilisation</p>	<p>Gain annuel en émissions atmosphériques en lien avec les modes de chauffage (COVNM, NOx...) [t/an]</p> <p>Nombre d'installations de chaleur remplacées par un chauffage EnR sans combustion [nombre/an]</p> <p>Part des matériaux biosourcés et locaux dans les constructions [%/bâtiment/an ou m3 bois/projet]</p> <p>Évolution du nombre de point d'éclairage (lampadaires et autres) [nombre / an]</p> <p>Nombre de chaudières FV7e installées en remplacement de foyers ouverts [nombre/an]</p> <p>Nombre de chaudières FV7e installées en remplacement de chaufferies fioul [nombre/an]</p> <p>Nombre de chaudières FV7e installées en remplacement d'autres installations [nombre/an]</p>
1.2.4	Améliorer les performances et la maîtrise en demande d'énergie des parcs d'éclairage public.	<p>Taux de signature à la convention vision + (212 communes sur 252 adhérentes au Syndicat Energies Vienne)</p> <p>Nombre d'interventions réalisées par EPCI et par catégories d'intervention.</p> <p>Part des pts lumineux EP en LEDs (~12% actuellement).</p> <p>Taux d'enfouissement des réseaux électriques de distribution.</p>	<p>Évolution des espèces nocturnes dans les zones Natura 2000 [nombre/espèce/an]</p>
1.3.1	Lutter contre les logements vacants en proposant une offre d'aide à l'auto réhabilitation	<p>Nombre de chantier</p>	<p>Part des chantiers ayant intégrés la démarche de chantiers à faibles nuisances [%/an]</p>

LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 1 (Bâtiment) (3/3)

N° Action	Actions	Indicateurs de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
1.3.2	Mettre en œuvre un Programme Local de l'Habitat	Nombre de terrains sous maîtrise publique	Formation à la qualité de l'air et aux autres enjeux (déchets, ventilation...) [heures de formation/an] Part des chantiers de rénovation ayant intégrés des matériaux bio sourcés, bio dégradables et locaux [%/an] Part des chantiers ayant intégrés la démarche de chantiers à faibles nuisances [%/an] Surface déjà urbanisée rénovée dans le cadre du PLH [m²/an] Surface artificialisée dans le cadre du PLH [m²/an] Part des chantiers intégrant une démarche d'adaptation au changement climatique [nombre/an] Part des projets intégrant des EnR sans source de combustion Consommation énergétique lors du chantier [kW/chantier] Origine des matériaux mis en œuvre [km] Nombre de visite de CMEI [nombre / an]
		Nombre d'opérations innovantes réalisées	
		Nombre de logements adaptés	
		Nombre de terrains acquis par l'EPF	
		Nombre de logements livrés et mis en chantier par an	
		Diminution de la part des logements vacants	
1.4.1	Isoler les passoires thermiques	Nb de personnes aidées	
		Nb de logements rénovés	
		Nb de kWh économisés ou de GES évités	
		Montant des aides mobilisées	
		Montant des travaux	
		CA générés pour les artisans mobilisés	
1.4.2	Mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat (OPAH)	Nombre de dossiers réceptionnés	
		Nombre de travaux aidés réalisés	
1.5.1	Valoriser les chantiers écologiques exemplaires et promouvoir les éco-matériaux	Nombre de chantiers/visites réalisés	
		Nombre de constructions identifiées	
1.5.2	Accompagner les particuliers et le petit tertiaire dans leurs projets de rénovation	Nombre d'actions organisées	
		Nombre de premiers RDV	
		Nombre de RDV personnalisés	
		Nombre de contacts avec le petit tertiaire	
		Nombre de participants/contacts	

LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 2 (EnR) (1/3)

N° Action	Actions	Indicateurs de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
2.1.1	Recenser et valoriser les friches industrielles pour la production d'EnR	Nombre de terrain recensés	Surface de friches industrielles valorisées [ha/an] Surface de friche agricole requalifiée en surface agricole [ha/an] Surfaces consommées par les projets EnR [ha/an] Intégration des enjeux environnementaux (TVB, site Natura 2000...) [nombre/type] Nombre de mesures E, R et C par projet [nombre/ projet /an] Part des panneaux en fin de vie récupérés et recyclés via une filière adaptée [Kg/an] Suivi des indicateurs spécifiés dans les projets locaux [à définir]
		Nombre de terrains favorables	
		Nombre d'appel d'offre	
		Nombre de centrales PV réalisées	
2.1.2	Favoriser le développement des énergies renouvelables électriques et la maîtrise des consommations sur le territoire	Nombre de bâtiments équipés de toitures photovoltaïques	
		Déploiement du SCADA (système de contrôle et d'acquisition de données) d'ici fin 2021. Mise en marche des fonctions avancées d'ici 2022.	
		Déploiement 100% du compteur Linky par SRD Création du laboratoire commun (LabCom).	
2.1.3	Appuyer et soutenir aux les collectivités souhaitant développer des installations d'électricités renouvelables sur leurs territoires	Part (%) des 800 GWh de production d'électricité renouvelable devant être atteint en 2035 générées au sein des périmètres de chaque EPCI de la Vienne.	
		Part (%) d'électricité renouvelable injectée sur le réseau de distribution géré par SRD.	

LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 2 (EnR) (2/3)

N° Action	Actions	Indicateurs de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
2.2.1	Assurer la réappropriation politique de la maîtrise de l'éolien sur le territoire	Validation communautaire du document Prise en compte du moratoire dans les documents de planification de la CC	Intégration des enjeux environnementaux (TVB, site Natura 2000...) [nombre/type] Nombre de mesures E, R et C par projet [nombre/ projet /an]
2.3.1	Communiquer sur les ENR thermiques lors du remplacement de chaudière et des travaux d'isolation thermique	Nombre de chaudières remplacées	Nombre de chantiers ayant intégrés des EnR sans source de combustion [nb/an] Part des projets intégrant des EnR sans source de combustion Surface de toiture en fibrociment collectés et évacués vers une filières de stockage ou de valorisation [m²/ha]
2.4.1	Réaliser un réseau de chaleur exemplaire	Nombre d'actions de sensibilisation engagées Nombre de participants Nb kWh économisés et/ou substitués par des ENR Emissions de CO2 évitées	Intégration des enjeux environnementaux (TVB, zones humides...) et des infrastructures du territoire (friches industrielles, anciennes décharges...) [nombre/type] Intégration de la démarche ERC pour le choix des EnR [oui/non] Évolution des émissions de polluants atmosphériques (PCAET et autres et en particulier HAP) [kg/an/installation]

LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 2 (EnR) (3/3)

N° Action	Actions	Indicateurs de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
2.5.1	Structurer une filière professionnelle et innovante des entreprises du bâtiment (MDE et EnR)	Nombre d'entreprises engagées dans la démarche	Part des projets intégrant des EnR sans source de combustion [%/an]
		Nombre de formations réalisées	
		Nombre de marché / contrats obtenus par les entreprises engagées	
2.5.2	Identifier les potentiels d'un mix énergétique non délocalisable	Réalisation des études de potentiels ENR	
2.5.3	Sensibiliser et accompagner des projets de développement de géothermie dans les collectivités	Nombre d'événement de sensibilisation sur la géothermie ;	Surface dédiée à la géothermie par an [m²/an]
		Nombre de formation réalisées auprès de différents publics (services techniques, bureaux d'étude) ;	
		Nombre d'accompagnement (étude de préfaisabilité)	
2.5.4	Développer des projets territoriaux de production de biométhane en injection sur les réseaux de gaz naturel ou en cogénération sur les réseaux électriques.	Nombre d'unités de méthanisation branchées sur le réseau de SOREGIES et quantité de Nm3/an associés.	Quantité de déchets valorisés en méthanisation [t/an] Quantité de digestat issu de la méthanisation [t/an] Part des déchets verts et déchets agricoles valorisés en méthanisation [%/an] Surfaces agricoles utilisées (temporairement ou cultures annuelles) pour les cultures énergétiques [ha/an] Part de cultures énergétiques valorisées en méthanisation [%/an]
		Nombre de projets de méthanisation en cogénération et électricité produite	
		Suivi et évaluation des débouchés (% résidentiel, % tertiaire, %transport, etc.)	
		Suivi de la valorisation du digestat et des éventuelles pollutions des eaux sur sols karstiques ;	
		Suivi faune/flore (notamment mycètes) des sols agricoles	
		Suivi du taux de matière organique des sols et des structures CAH « complexes argilo-humiques » ;	

LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 3 (Mobilité) (1/2)

N° Action	Actions	Indicateurs de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
3.1.1	Elaborer un schéma directeur pour l'installation de bornes de recharge électriques	<p>Nombre de bornes installées pour l'usage domicile-travail et suivi de l'utilisation (MWh, nombre de véhicules, etc.)</p> <p>Nombre de bornes installées pour l'usage itinérance / professionnelle et suivi de l'utilisation (MWh, nombre de véhicules, etc.)</p>	
3.2.1	Coordonner des dispositifs de covoiturage de proximité	<p>Nombre d'inscrit sur la plateforme effectuant des trajets</p> <p>Economie km engendré</p> <p>Communes intégrées au dispositif</p>	<p>Nombre d'entreprises engagées dans la démarche [nb/an]</p> <p>Nombre d'employés engagés dans la démarche [nb/an]</p>
3.2.2	Favoriser les liaisons douces sur le territoire en direction des pôles multimodaux et des services centraux	<p>Nombre de kilomètre linéaires aménagés en site propre</p> <p>Suivi de la fréquentation (nbr personnes / jour) au cours de l'année</p> <p>Suivi des comportements (déchets, gain d'activités économiques ; etc)</p>	<p>Fréquentation des axes cyclables [nb cyclistes moyen / jour]</p> <p>Nombre de places de stationnement vélo [nombre/an]</p>
3.2.3	Mettre en place un schéma de développement du télé-travail et du coworking	<p>Nombre de tiers-lieux</p> <p>Nombre d'entreprises du territoire acceptant le télétravail</p>	

LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 3 (Mobilité) (2/2)

N° Action	Actions	Indicateurs de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
3.2.4	Faire vivre l'offre de proximité via la communication et les permanences itinérantes	Nombre de visioguichet mis en place	Aucun indicateur pertinent avec l'EES
3.2.5	Développer un schéma de mobilité locale en Poitou	Evolution des mobilités (voiture, vélo)	
		Fréquences d'utilisation	
		Nombre d'infrastructures (voies vertes, pistes cyclables)	
		Km évités	
3.2.6	Reprendre le projet de ferroutage sur Saint Saviol	Nombre de locataires	
		Validation de la réalisation de chaque étape	
		Suivi du nombre de véhicules transbordés avec leur provenance et destination	
		Suivi de la qualité de service (retard dans les opérations de chargement ou déchargement et retard d'arrivée ou d'expédition des trains)	

LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 4 (Agriculture) (1/2)

N° Action	Actions	Indicateurs de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
4.1.1	Mise en place de complémentarités entre systèmes de production agricoles ~ faire de la « polyculture-élevage territoriale »	Nombre d'agriculteurs céréaliers / éleveurs intégrer dans la démarche Nature des échanges et des complémentarités	Part d'exploitation en agriculture biologique [ha/an et nombre/an] Consommation d'eau du secteur agricole [m3/an] Émissions de NH3, PM10 et PM2.5 en provenance du secteur agricole [tonnes/an] Surface d'exploitation concernée par l'action [ha/an et nombre/an] Tonnes de carbone séquestrées par an (ktCO2/an)
4.1.2	Valoriser des retours d'expérience et développer l'agriculture de conservation notamment par l'implantation de miscanthus	Augmentation des surfaces cultivées en AC Evolution de matières organiques dans les sols Evolution de la valeur énergétique des céréales Bilan carbone	Consommation d'eau du secteur agricole [m3/an] Émissions de NH3, PM10 et PM2.5 en provenance du secteur agricole [tonnes/an] Surface d'exploitation concernée [ha/an et nombre/an] Tonnes de carbone séquestrées par an (ktCO2/an)
4.1.3	Développer les circuits-courts	Nombre de producteur utilisateurs Nombre de Tonnes de marchandises livrées aux collectivités par mois. Réduction de l'empreinte carbone liée aux livraisons	
4.2.1	Améliorer les pratiques de gestion forestière pour favoriser la séquestration du carbone	+300 ha/an sous DGD +100 / ha / an de boisement Mise en œuvre de projets labellisés bas carbone.	Surface plantée [ha/an] Quantité de déchets issus du bois d'œuvre et valorisé en bois énergie [tonnes/an] Distance de TVB restaurée [mL/an] Surface plantée [ha/an]
4.2.2	Améliorer la mobilisation du bois sur le territoire (bois d'œuvre et bois énergie)	Suivi du volume de bois mobilisé ; Surfaces de coupes d'amélioration ; Surface de diagnostic réalisée. + 5000 stères par an	Ratio arbres plantés / arbres prélevés [%/an] Surface boisée exploitée pour le bois d'œuvre [ha] Surface boisée exploitée pour le bois énergie [ha] Part du bois prélevé valorisé en bois d'œuvre [m3/an ou t/an] Part du bois prélevé valorisé en bois Energie [m3/an ou t/an]

LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 4 (Agriculture) (2/2)

N° Action	Actions	Indicateurs de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
4.3.1	Assurer la récupération des eaux de pluie sur toitures publiques et tertiaires	Quantité d'eau potable économisée annuellement Economies financières réalisées	Volume collecté et économisé sur la consommation AEP [m3/an]
4.3.2	Restaurer et protéger les cours d'eau du territoire – Compétence GEMAPI	Mètre linéaire de berges entretenues Nombre d'embâcles enlevées Surface de plantes arrachées Nombre d'animaux capturés Nombre d'études, d'ouvrages réhabilités ou de cours d'eau restaurés	Surface de zones humides restaurée [ha/an] Distance de TVB et continuités écologiques restaurée [mL/an] Surface inventoriée (connaissance de la biodiversité) [m²/an] Surface d'espèces invasives arrachée [m²/an]
4.4.1	Valoriser les haies communales et encourager les particuliers à faire de même	Km de haies préservées Km de haies plantées	Distance de haie replantée [mL/an] Nombre d'espèces plantées [nombre] Distance de haie inscrite au PLU [mL/an]
4.4.2	Accompagner la réduction de l'utilisation d'intrants (eau, produits phytosanitaires) dans les exploitations agricoles	Nombre d'agriculteurs intégrés dans les démarches Nature des échanges et des complémentarités	Émissions de NH3, PM10 et PM2.5 en provenance du secteur agricole [tonnes/an] Part d'exploitation en agriculture biologique [ha/an et nombre/an] Part d'exploitation en agriculture de conservation [ha/an et nombre/an] Consommation d'eau du secteur agricole [m3/an] Tonnes de carbone séquestrées par an (ktCO2/an)
4.4.3	Mettre en place une gestion éco-responsable de l'entretien des espaces verts communautaires	Economies réalisées CO2 évité Surface et nombre de site entretenu	Consommation d'eau en lien avec l'entretien des espaces verts [m3/an] Nombre d'espèces observées [nombre] Part d'espèces ayant un pollen potentiellement allergisant [%an]

LES INDICATEURS DE SUIVI

Le détail des indicateurs de suivi et évaluation pour l'Axe 5 (Déchets) (1/1)

N° Action	Actions	Indicateurs de suivi (PCAET)	Indicateurs de suivi (EES)
5.1.1	Poursuivre les actions dans le cadre de la labélisation territoire économie circulaire	Nombre d'actions réalisées	Réduction de la quantité de déchets collectés (OMr, emballages ménagers, biodéchets...) [tonne/an/hab.]
		Nombre de formations suivies	
		Score obtenu dans le référentiel	
5.1.2	Harmoniser et optimiser le service déchets et mettre en place la tarification incitative	Diminution du tonnage d'ordures ménagères résiduelles enfouies	
		Tonnage de collecte des déchets d'emballages ménagers recyclables	
		Tonnage de biodéchets	
		Tonnage des collectes de déchets d'entreprise	
5.1.3	Mettre en place l'action « Je trie pour un arbre »	Tonnage des collectes de déchets de chantier	
		Augmentation du tonnage de papiers recyclés	
5.2.1	Mettre en œuvre une gestion de proximité des biodéchets sur le territoire du Civraisien en Poitou	Nombre de composteur ou site aménagés	
		Tonnage d'ordures ménagères détournées de l'enfouissement	
5.2.2	Structurer une filière bois énergie en valorisant les déchets bois	Diminution du tonnage de tout venant enfouis Economie pour la CCCP et les communes utilisatrices (réduction des coûts et des consommations d'énergie)	Tonnage de bois issus des collectes de déchèterie [t/an] et valorisé en bois énergie [t/an] Distance parcourue par les déchets de bois valorisé [km]
5.2.3	Mettre en œuvre une dynamique d'Ecologie Industrielle et Territoriale pour valoriser localement les déchets des entreprises	Nombre d'actions	Formation à la qualité de l'air et aux autres enjeux (déchets, ventilation...) [heures de formation/an] Part des projets intégrant des EnR sans source de combustion Consommation en eau du secteur [m³/an] Distance parcouru par les déchets collectés sur le territoire pour leur tri ou leur valorisation [km/déchets]
		Diminution du tonnage de déchets enfouis	
		Diminution des transports	
		Economie pour la CCCP	

CONCLUSION

PCAET de la Communauté de
Communes du Civraisien en Poitou



CONCLUSION

Un programme d'actions ambitieux et opérationnel

- A travers ses 46 fiches le programme d'actions **intègre 4 enjeux transversaux prioritaires** : atténuation de l'impact des activités du territoire sur le climat (réduction des émissions GES), adaptation du territoire au changement climatique, amélioration de la qualité de l'air pour la santé, et transition énergétique pour la croissance verte.
- La stratégie Climat-air-énergie de la CCCP vise à mettre en œuvre **un scénario local de transition énergétique** prenant en compte l'évolution démographique du territoire et fixe à horizon 2030 des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre/amélioration de la qualité de l'air, de maîtrise de la consommation énergétique, ainsi que la hausse de la part locale des énergies renouvelables.
- Pour atteindre ces objectifs ambitieux, dans un territoire en croissance, la stratégie a été déclinée selon 5 axes comportant **46 fiches actions** et concernant de nombreux sujets: la **rénovation énergétique des logements**, la **préservation des espaces naturels**, une nouvelle approche de la **mobilité adaptée au milieu rural**, la production d'**énergies renouvelables locales**, l'appui aux acteurs économiques pour des projets durables et une **agriculture pérenne et de proximité**, l'animation de la transition énergétique sur le territoire pour faire agir toutes les catégories d'acteurs et enfin l'**exemplarité de la collectivité** sur les questions de gestion énergétique des bâtiments, de l'eau et des énergies renouvelables.

CONCLUSION

Un plan de mobilisation... et d'évaluation spécifique

- Les actions de la CCCP ne pourront suffire, à elles seules, à atteindre les objectifs fixés : **la mobilisation des acteurs du territoire est indispensable**, chacun a un rôle à jouer et c'est bien par la multiplication des actions que la transition énergétique pourra s'effectuer.
- Le travail réalisé à travers la concertation et la co-construction des actions révèle d'une prise de conscience générale de chaque participant. La richesse des propositions et le niveau d'intention pour passer en phase opérationnelle est à souligner, le virage suscité par ce PCAET est réel et sera soutenu par la collectivité en charge de l'animation du PCAET et d'une partie de sa mise en œuvre.
- Ainsi, afin de faire vivre la démarche et le plan, **un processus de suivi et d'évaluation est prévu, de nouvelles actions peuvent être portées** par la CCCP ou d'autres partenaires du territoire. Ce Plan Climat doit-être évolutif, réaliste et adaptable en fonction de nouvelles propositions ou d'évolutions technologiques significatives.



Version Juillet 2022

PCAET de la Communauté de
Communes du Civraisien en Poitou

Ce rapport final a été réalisé
grâce à l'accompagnement des 3 bureaux d'études suivants:

